

JEAN-PIERRE
LEVY-NEUMAND

*Réactivité / innovation
constantes*

INGÉNIERIE DE L'INSTRUCTION
ET DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

INGÉNIERIE : AGRO-ÉCOLOGIE,
AGRO-PASTORALISME, ÉCO-PATÛRAGE,
CRÉATION D'ÉCO-PAYSAGES

Jean-Pierre Levy-Neumand, 30 ans de pratique reconnue pour la réussite sans contestation des projets publics d'infrastructures de transport

- Animateur de réseaux et pilote d'une équipe pluridisciplinaire maîtrisant le milieu naturel, l'agriculture et la socio-économie
- Assistant maître d'ouvrage expérimenté et négociateur avéré avec les opposants, disposant d'une vue d'ensemble stratégique, technique et juridique de tous projets sensibles ou complexes
- Intervenant rapide et efficace par l'application du principe «d'interlocuteur unique»

Jean-Pierre Levy-Neumand, 30 ans d'approche transversale du développement de la biodiversité végétale et animale au moyen de la production agricole

- Utilisation du végétal comme un élément à part entière des projets d'infrastructures, propre à faciliter la gestion et la biodiversité
- Application et transfert d'une méthode d'élevage et d'apprentissage basée sur des notions d'affectivité positive (compassion et empathie) pour obtenir que les soins soient possibles en liberté

- Parcours professionnel : page 2
- Activités liées à l'urbanisme et aux infrastructures de transport : page 3
- Références professionnelles : page 13
- Revue de presse : page 35

Détails disponibles sur simple demande à jplnd@cedico.eu

Jean-Pierre Levy-Neumand, deux voies professionnelles menées de front avec succès.

Activités agricoles et ingénierie agro-écologique

→ Création d'une entreprise paysagère en nom propre à Lissieu (Rhône) puis d'un établissement horticole.

→ Création d'une pépinière à Belleville-sur-Saône qui a servi à promouvoir l'emploi d'espèces locales et naturelles et la mise en place de végétaux transplantés de grande taille. Instigateur de la première chaîne de «garden center» en France.

→ **1988** : installation en Saône-et-Loire, création d'un élevage de chevaux de sport et d'attelage et de vaches Highlands.

Des techniques d'élevage inspirées de la pratique équine sont mises en oeuvre pour que les bovins puissent être soignés en liberté.

Le cheptel est exempt d'IBR, l'élevage est reconnu par la filière bovine et toutes les vaches sont inscrites à l'Herd Book français, ainsi qu'à l'Herd Book écossais ou allemand.

→ **2000** : création d'une activité agro-écologique, agropastorale et création d'éco-paysages

Activités d'études périphériques aux infrastructures

→ Création d'un bureau d'étude paysagiste avec comme objectif déjà affiché de respecter au maximum le milieu naturel existant en rompant avec les habitudes de démolitions systématiques.

Dès 1977-1978 : initiateur et collaborateur des services centraux pour la mise en place des méthodologies propres à la réalisation des études d'impact des infrastructures routières.

→ **De 1977 à 1999** : créateur et directeur de trois cabinets d'études conjuguant six spécialités :

1. environnement naturel
2. urbanisme, paysage et architecture
3. acoustique
4. socio-économie et statistiques
5. réglementation et procédure
6. concertation et marketing administratif

Sur base de la réalisation de ses études, rédaction de 300 dossiers d'enquête publique sans recours rédhibitoires.

→ **Depuis 2000** : consultant pour la mise en sécurité juridique de 50 opérations routières et de TC.

Jean-Pierre Levy-Neumand a mis en place un processus d'élaboration de dossiers d'instruction «zéro défaut» **milieu naturel / socio-économie**

Aujourd'hui : mise en perspective d'une longue expérience cumulée de la pratique agricole et de la direction des études de milieu naturel corrélée aux nécessités économiques

Département ingénierie de l'agro-écologie

Jean-Pierre Levy-Neumand anime un département agro-écologie : prestations intellectuelles sur la gestion de la biodiversité au moyen de l'animal «de ferme» et la mise en oeuvre d'un système agricole équilibré résultant d'un diagnostic juridique et de prospections chiffrées, financières et techniques.

Ces prestations s'appuient sur :

- 30 ans d'expérience
- l'élevage expérimental
- l'expérience dans l'aménagement touristique de montagne

Département infrastructures AMO

Jean-Pierre Levy-Neumand met au service des maîtres d'ouvrage publics :

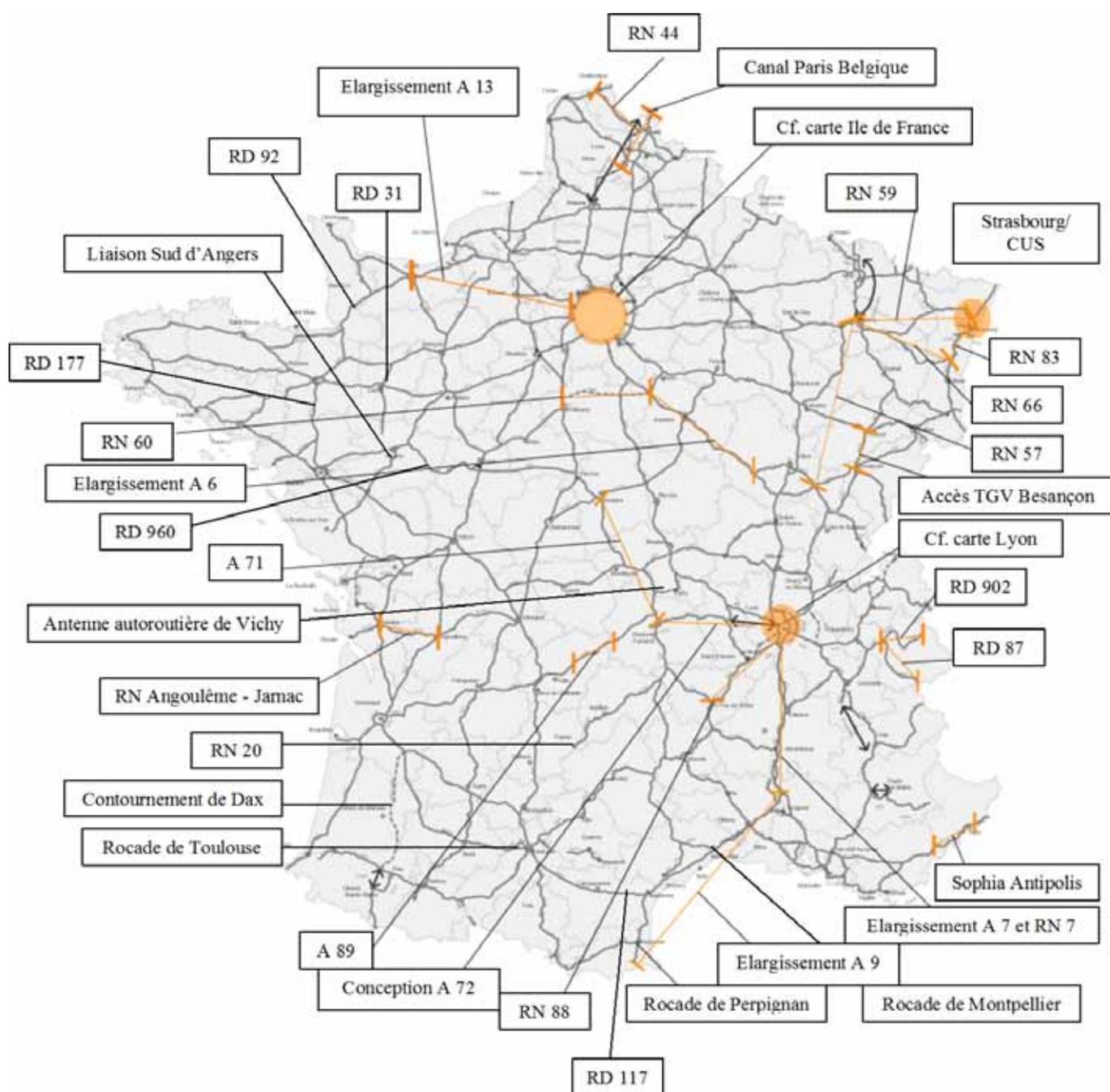
- capacité à faire valoir aux opposants (associatifs et institutionnels) les arguments du maître d'ouvrage
- expertise en programmation transversale d'études
- analyse du respect des protocoles d'études et d'investigations
- parfaite connaissance des missions et objectifs de l'ensemble des services

Département infrastructures AMO
Activités liées à l'urbanisme et aux infrastructures de transport

Activités liées à l'urbanisme et aux infrastructures de transport

Une pratique de 30 ans reconnue au service des pouvoirs publics pour le dynamisme socio-économique et l'intégration environnementale urbaine ou rurale des infrastructures et des transports en commun

Quelques opérations routières et autoroutières réalisées en France

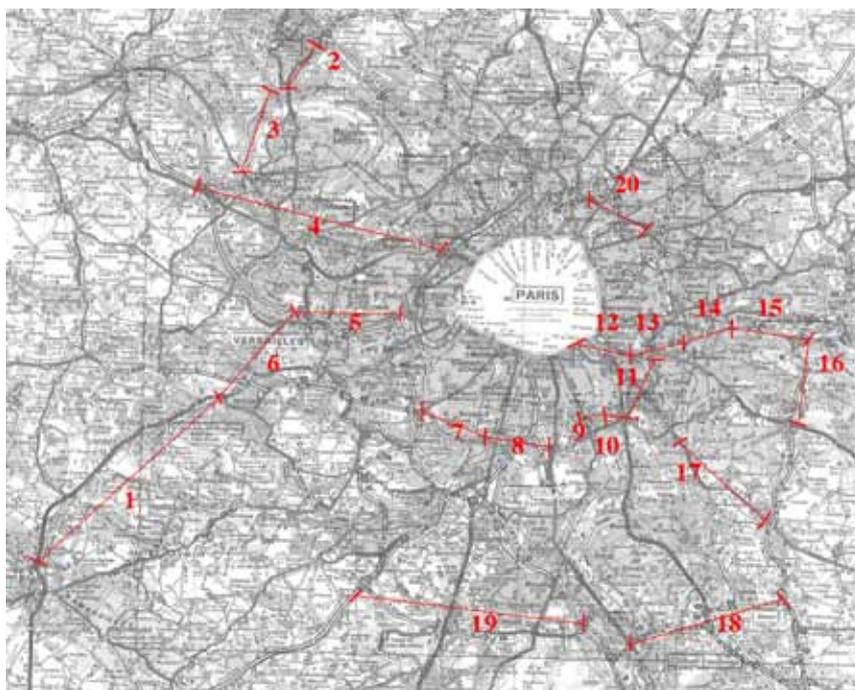


Une pratique reconnue au service des pouvoirs publics en Ile-de-France

Principales opérations réalisées

Prestations réalisées

- Pilotage des études, de l’instruction et de la recherche d’adhésion au projet
- Concertation et actions de communication
- Réalisation du dossier d’enquête publique sur bases des études préalables réalisées par CEDICO :
 - Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité : fréquentation et générations de déplacements
 - Etudes préalables et d’avant projet
 - Etudes de paysage et d’architecture
 - Etudes architecturales de maîtrise d’ouvrage
 - Etudes hydrologique et hydraulique
 - Etudes acoustiques
 - Etudes d’expertises en procédure et de droit de l’environnement
 - Etudes milieu naturel, urbanisme et aménagement



1	A 12 : projet dans la vallée de Chevreuse
2	Prolongement de la Francilienne
3	Prolongement de la Francilienne
4	A 14 : forêt de St-Germain en tranchée couverte
5	A 13 : protections acoustiques
6	A 12 : 2x4 voies, couverture et écrans
7	A 86 : tranchées couvertes Croix de Berny
8	A 86 : 2x4 voies
9	A 86 : 2x4 voies en tranchée couverte
10	Traversée en viaduc de la Seine

11	A 86 : 2x4 voies
12	A 4 : 2x5 voies
13	Franchissement de la Seine à Joinville
14	Franchissement sous fluvial à Nogent
15	A 4 : traversée de Champigny
16	Liaison A 4 / RN 4
17	RN 19 : élargissement
18	Francilienne A 5 / A 6
19	Francilienne A 10 / A 6
20	A 86 : Croix de Berny

A 12

- Elargissement de l'échangeur de Rocquencourt à Bois d'Arcy
- Elargissement dans la plaine de Versailles dans la perspective du château : recherches architecturales pour respecter ce lieu historique



A 13

- Itinéraire de 350 kilomètres entre Caen (Normandie) et le viaduc de Saint-Cloud
- Conception respectueuse de l'environnement



A 14

- Conception d'un projet respectueux de l'environnement et des lieux historiques par la mise en œuvre de tranchées couvertes avec des plantations et de traversées sous fluviales



RN 19

- Conception de tranchées couvertes à Boissy-Saint-Léger
Protection du château de Grosbois

A 104, la Francilienne

- Conception du super périphérique de Paris
- Enjeu : intégrer ce projet dans une urbanisation déjà fortement présente



A 86

- Mise à cinq voies du CD 45 au pont de Nogent
- Aménagement du boulevard Albert 1er à Nogent
- Liaison A86 – RN 6
- Réalisation de la branche A 86 Ouest
- Réalisation de la branche A 86 Est
- Réalisation de la branche RN 2 – A 3
- Traversée de Fresnes
- Franchissement de la Seine à Joinville
- Liaison A 86 – RN 186



Une pratique reconnue au service des pouvoirs publics dans l'Est de la France

Principales opérations réalisées

Prestations réalisées

- Assistance au pilotage des études, de l'instruction et de la recherche d'adhésion au projet
- Création d'une nouvelle architecture du dossier, remise à leur place des éléments existants et définition des éléments manquants
- Détermination de l'échelle des risques du projet tram-train afin d'éliminer tout risque de contestation, contentieux et de recours éventuel
- Etat des lieux technique et environnemental
- Recommandations méthodologiques pour la réalisation du dossier avec réalisation d'un sommaire commenté accompagné de recommandations de mise en œuvre des différentes pièces, sur le plan textuel et sur le plan graphique
- Rencontre avec les élus concernés et faire valoir l'intérêt du projet de manière à obtenir une modification de leur position initiale
- Avis pour une part nécessaire à la mise en œuvre de la concertation et pour l'autre part nécessaire à la négociation avec les communes concernées
- Proposition innovante en terme de procédure administrative ayant pour objectif la simplification des délais d'instruction
- Réalisation du calendrier synoptique de l'opération (Gantt) selon plusieurs scénarios d'aménagement
- Création d'un diaporama (PowerPoint) de présentation du projet
- Contrôle qualité des pièces du dossier d'enquête publique

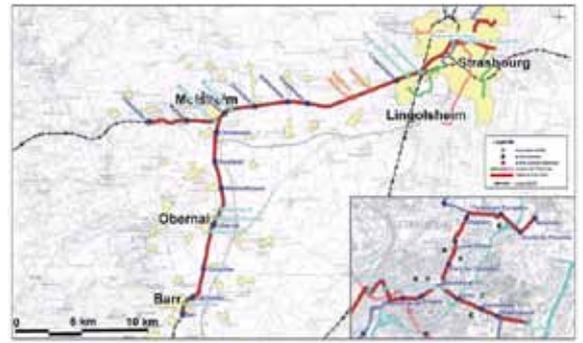
Principales opérations réalisées

- Réaménagement et prolongement de la rue de Hochfelden à Strasbourg
- Schéma Directeur des Deux Rives
- Extension Est de la ligne tram D à Strasbourg
- Extensions Ouest de la ligne tram A à Strasbourg
- Voie de Liaison Intercommunale ouest (VLIO)
- Aménagement de la Liaison Interports à Strasbourg
- Aménagement de la presqu'île André Malraux à Strasbourg
- RN 59 - aménagement de la section Lièpvre / Châtenois
- Construction du parking Wilson Wodli à Strasbourg
- Restructuration de la place de la gare à Strasbourg
- Liaison Provence/Meinau à Strasbourg
- Tram-train Ouest
- Aménagement du Boulevard Pflimlin à Strasbourg
- Ouverture à la circulation publique de la rue du Rempart à Strasbourg
- Aménagement de la RN 4 à Strasbourg
- RN 83 - aménagement à Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim
- RN 66 - déviation de la section Ferdrupt / Bussang

Plan d'ensemble du programme tram-train

Tram-train Ouest de Strasbourg

→ Axe structurant vers l'ouest de l'agglomération, le tram-train dessert l'aéroport de Strasbourg-Entzheim et offre une liaison directe sans rupture de charge entre toutes les communes situées le long de la voie ferrée (depuis Barr et Gresswiller), l'aéroport, la gare centrale SNCF et le Parlement Européen.



Extension 2007/2008 du tramway de Strasbourg

→ L'extension de 13 kilomètres du réseau de tramway ont permis de mailler les cinq lignes qui ne se croisaient jusqu'à lors qu'au centre-ville. En termes de lignes commerciales, l'offre est passée de 31 à 54 kilomètres. Cette troisième phase d'extension, après le retour du tramway à Strasbourg en 1994, représente un investissement de près de 400 millions d'euros, matériel roulant compris. Strasbourg est ainsi devenue la première ville de France du point de vue de la présence du tramway.

Cette extension permet notamment la desserte du Neuhof, un quartier «sensible» situé au sud-est de la ville, près du Rhin et du Parlement Européen, institution phare de la capitale alsacienne.

→ Axe structurant vers l'ouest de l'agglomération, le tram-train dessert l'aéroport de Strasbourg-Entzheim et offre une liaison directe sans rupture de charge entre toutes les communes situées le long de la voie ferrée (depuis Barr et Gresswiller), l'aéroport, la gare centrale SNCF et le Parlement Européen.

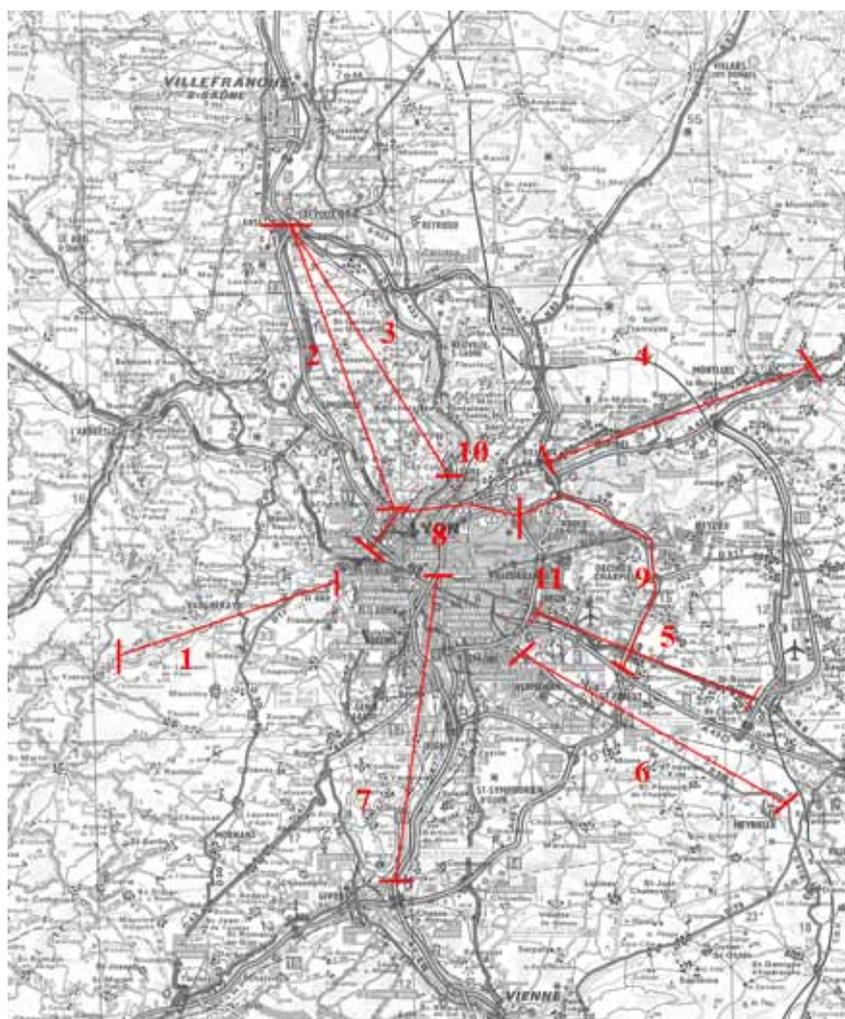


Une pratique reconnue au service des pouvoirs publics Lyonnais

Principales opérations réalisées dans la région lyonnaise

Prestations réalisées

- Pilotage des études, de l'instruction et de la recherche d'adhésion au projet
- Concertation et actions de communication
- Réalisation du dossier d'enquête publique sur base des études préalables réalisées par CEDICO :
 - Etudes préalables et d'avant projet
 - Etudes de paysage et d'architecture
 - Etudes hydrologique et hydraulique
 - Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
 - Etudes acoustiques
 - Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement
 - Etudes milieu naturel
 - Etudes d'urbanisme et d'aménagement



1 à 7

- Dossier pilote pour le gouvernement français de la mise en sécurité routière des radiales urbaines qui convergent vers Lyon
- Etudes particulières des comportements des usagers de la route

8

- Tronçons Nord du périphérique

9

- Rocade Est

10

- Cité Internationale
- Berges du Rhône

11

- Cimetière de Lyon-Bron

Rocade Est de Lyon

Sa conception a littéralement changé l'économie de l'agglomération lyonnaise
Elle permet le déplacement vers l'aéroport Saint-Exupéry et sa liaison multimodale avec le Palais des Expositions

Jean-Pierre Levy-Neumand a notamment été le conseil de toutes les communes traversées



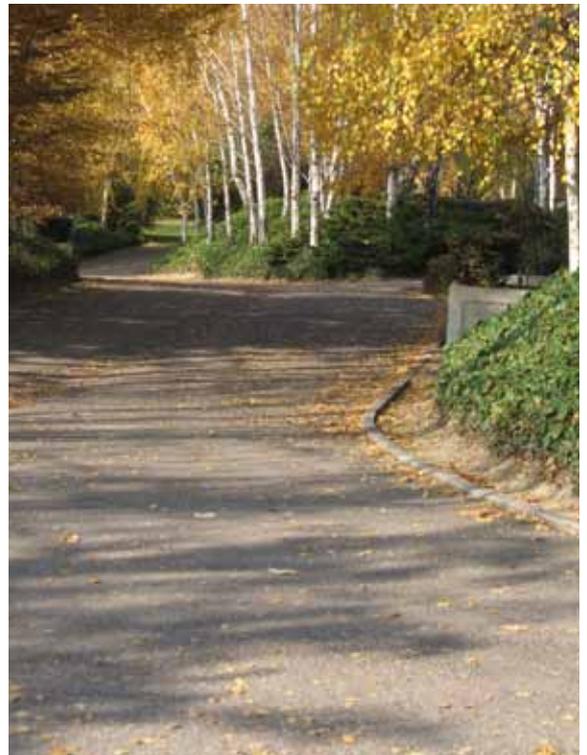
Périphérique Nord de Lyon

Une conception en trois tunnels avec traversées sous fluviale et viaduc courbe complète la Cité Internationale et l'endiguement du Rhône



Cimetière intercommunautaire de Lyon-Bron

Jean-Pierre Levy-Neumand, dans le cadre de la SARL ORA-MECO, a été lauréat et concepteur du plus grand cimetière paysager européen, intercommunautaire, multi culturel et multiculturel



Une pratique reconnue au service des transports en commun en Île-de-France

Opérations de TCSP réalisées en Île-de-France

Objectifs : permettre les déplacements de transports en commun en rocade pour irriguer les villes nouvelles



Prolongement Ouest du Trans Val de Marne, au Sud-Ouest de Paris

Le TVM (Trans-Val-de-Marne) qui circule actuellement entre St-Maur-Créteil et le MIN de Rungis est un transport urbain en site propre, efficace, rapide et régulier.

La mise en service de son prolongement depuis le 21 juillet 2007 permet de rejoindre la Croix-de-Berny - RER B et dessert les communes de Chevilly-Larue, Rungis, Fresnes et Antony. Cette extension améliore le maillage des transports collectifs entre les communes de la proche couronne.



Transport en commun en site propre du « Ru de Liesse » à Cergy-Pontoise ville nouvelle au Nord de Paris

Le projet de TCSP du Ru de Liesse était l'un des éléments d'un programme d'aménagement de grande ampleur

- Création d'un bassin d'orage permettant de réguler le ruissellement des eaux minéralisées dans la ZAC de la Gare de Liesse et les crues du ru de Liesse.
- Réalisation d'une voie de bus en site propre bordée d'un mail piéton et d'une piste cyclable.
- Création d'une desserte routière pour la liaison gare / zone d'activités et les futures zones à aménager.
- Création d'une zone paysagère par la mise en valeur du ru de Liesse.



Tramway sur les boulevards des Maréchaux à Paris

Jean-Pierre Levy Neumand a réalisé les études qui ont précédé le projet en lui-même.

- Echelle et définition des contraintes
- Hiérarchisation des points d'achoppement et des besoins
- Propositions de scénarios d'aménagement



Une pratique reconnue au service des maîtres d'ouvrage routiers

Quelques opérations réalisées en régions

Prestations réalisées

- Assistance au pilotage des études, de l'instruction et de la recherche d'adhésion au projet
- Concertation et actions de communication
- Réalisation du dossier d'enquête publique sur base des études préalables réalisées par CEDICO
 - Etudes géologiques
 - Etudes hydrologiques et hydrauliques
 - Etudes de paysage et d'architecture
 - Etudes milieu naturel
 - Etudes acoustiques

A 72 dans les monts du Forez

→ conception récompensée par le Ministre de l'Équipement et des Transports comme l'autoroute la mieux intégrée dans un environnement remarquable



A 71

→ conception et choix d'implantation des aires de service et de repos



Élargissement de l'autoroute A7 (Lyon – Marseille)

→ un projet avec de forts enjeux d'insertion



Département ingénierie de l'agro-écologie
Activités liées à l'agro-pastoralisme et à la création d'éco-paysages

Activités liées à l'agro-pastoralisme et à la création d'éco-paysages

Le département « ingénierie agro-écologique » de CEDICO a pour objectifs de développer

- l'agropastoralisme
- l'éco-pâturage
- l'éco-débroussaillage
- l'éco-paysage

Ces actions, qui constituent des solutions alternatives de gestion écologique des milieux naturels ou péri-urbains par des herbivores, permettent de réduire les impacts environnementaux et de conserver la biodiversité. Elles sont également créatrices d'emplois.

CEDICO dispose donc des clés pour concilier développement agricole et développement de la biodiversité.

L'élevage expérimental permet à Jean-Pierre Levy-Neumand d'étudier de nouvelles méthodes de l'approche animale facilitant la gestion d'espaces contraints au moyen de cheptels équins et bovins.

L'éco-pastoralisme apparaît bien comme un élément clé du développement durable des territoires de déprise agricole en milieu rural ou péri-urbain.

Expertise et accompagnement de votre projet de gestion agropastorale d'espaces publics ou privés

Prestations réalisées

- Visite in situ du ou des terrains
- Diagnostic des contraintes et des avantages des terrains envisagés
- Détermination de la capacité d'accueil de ces terrains
- Détermination des éventuelles complémentarités animales en fonction des terrains et des objectifs du porteur de projet
- Analyse des inventaires et documents disponibles : nature de la végétation, végétaux « nuisibles » et possibilités d'élimination, nature de la faune rencontrée, etc.
- Mise en relation du porteur de projet avec un ou plusieurs membres de notre réseau : exploitations bio (trufficulture, maraichage et viticulture), reconquête de friches en alpage et en marécage, mise en place de troupeaux en zone industrielle
- Élaboration du compte d'exploitation prévisionnel et définition du seuil de rentabilité
- Assistance à la constitution d'un troupeau de Highland adapté aux terrains disponibles et aux objectifs du porteur de projet
 - troupeau destiné à produire de la viande d'une grande qualité gastronomique et avec un taux de cholestérol extrêmement bas
 - troupeau d'animaux reproducteurs avec un niveau de qualité type concours d'élevage
 - troupeau d'animaux destinés à être des animaux de compagnie ou à rejoindre de petits élevages et qui ont besoin d'être « éduqués »

Constitution d'un troupeau de quinze vaches Highland géré par l'association ADAPEMONT

Objectif : rétablir la biodiversité des espaces naturels via un chantier d'insertion original

Mission d'ingénierie pour concevoir un système agricole adapté à la demande du porteur de projet

Prestations réalisées

- Définition de l'horizon « vitesse de croisière » et des méthodes à mettre en œuvre pour arriver à l'équilibre d'exploitation en fonction du territoire concerné et des animaux adaptés.
- Définition des étapes pour tout ou partie du projet :
 - opportunité et faisabilité de la démarche
 - inventaire des contraintes et propositions de solutions
 - prescriptions et maîtrise d'œuvre opérationnelle
 - recherche de clientèle
 - rédaction des conventions
 - recherche de subventions
 - identification et dimensionnement des moyens nécessaires : choix définitif des animaux, nombre de bêtes, composition du troupeau, gestion sur les quatre saisons, gestion/manipulation, gestion sanitaire : médication courante et relations vétérinaires ; prophylaxie ; poux, kératites et vermifuges ; vêlage, agnelage, poulinage et boucles de naissance ; sevrage ; surveillance des mamelles ; symptômes et traitements associés, compléments alimentaires et de santé ; répartition en groupes ; déplacements ; familiarisation, manipulation et séparation ; herbes toxiques, pâtures et suivi ; abreuvement et ombrage ; clôtures, transport et embarquement ; alternance et complémentarité avec d'autres espèces, observation et surveillance ; castration éventuelle ; traçabilité de l'animal

Liste des maîtres d'ouvrages ayant fait appel à CEDICO

Liste des maîtres d'ouvrages ayant fait appel à CEDICO

- Missions M.A. : Les dossiers d'instruction ne sont pas encore élaborés, le projet est en cours
 → Missions M.B. : Contrôle des dossiers d'instruction après leur élaboration et avant saisine du Préfet
 → Missions M.C. : Missions particulières

Missions en cours

Code	An.	Dépt.	Opération	Interlocuteurs	Téléphone	M.A.	M.B.	M.C.
443	2013	71	Desserte routière de SAONEOR (ex-ZI Nord) à Chalon-sur-Saône / CG71	M. Cary M. Bourgeois	03 88 88 88 88	X	X	
440	2013	67	Déviation de Mertzwiller / CG67	M. Houssemenne M. Scherrer		X	X	X

Code	An	Dépt.	Opérations	Interlocuteurs	Téléphone	M. A	M. B	M. C
442	2013	67	Port Autonome de Strasbourg <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du contexte et des problématiques à résoudre ▪ Propositions stratégiques concernant la prise en compte du PPRt du Port aux pétroles Elaboration du cahier des charges de consultation pour la réalisation d'une étude d'impact pour l'ouverture à la circulation PL de la voie VNF ▪ Propositions stratégiques pour la réalisation d'une étude socio-économique 	M. FOURNAISE M. DIEUDONNE	03 88 21 74 74			X
441	2013	67/D	Eurodistrict <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration du cahier des charges de consultation pour Etude de déplacements des transports publics transfrontaliers et des circulations douces transfrontalières à l'échelle du territoire de l'Eurodistrict 	Mme RIEDEL	+49 (0) 7851-899 75 11			X
440	2013	67	Déviation de Mertzwiller (RD 1062) – CG67	M. HOUSSEMENNE	03 88 76 67 36	X	X	
439	2012/ 2013	67	Réaménagement de la rue du Péage à Strasbourg <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse du contexte et des problématiques à résoudre ▪ Propositions stratégiques ▪ Participation à l'élaboration du dossier d'enquête publique ▪ Avis critique sur le dossier 	Mme FEVRE	03 88 43 63 28	X	X	X
437	2010 2011 2012	67	Mission d'assistance technico-juridique et stratégique – Schéma des Deux Rives / extension tram ligne D vers Kehl // CUS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de tous les projets envisagés sur l'aire géographique du Schéma Directeur des Deux Rives ▪ Mise en évidence de leurs interrelations et des conséquences sur le Schéma Directeur des Deux Rives ▪ Mise en évidence des enjeux du territoire et de leur prise en compte prospective ▪ Rencontre et fédération des acteurs et maîtres d'ouvrage du territoire ▪ Rédaction d'un dossier de cadrage permettant la présentation de l'ensemble des projets du territoire auprès des administrations centrales ▪ Rédaction du cahier des charges de consultation du BET chargé de réaliser l'étude d'impact de la ZAC des Deux Rives ▪ Proposition d'une ligne de conduite stratégique 	Mme LAMBERT	03 88 60 92 72	X		X

Code	An	Dépt.	Opérations	Interlocuteurs	Téléphone	M. A	M. B	M. C
437	2010 2011	67	<p>Mission d'élaboration d'une planification des projets envisagés sur le territoire du Schéma Directeur des Deux Rives</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification générale de tous les projets : enjeux, tâches, procédures, acceptabilité ▪ Planification individuelle de chacun des grands projets : 3 opérations liées à l'extension de la ligne tram D en France, 1 opération d'extension de la ligne tram D en Allemagne, ZAC des Deux Rives, projets du PAS, modification du POS ▪ Mise en évidence des interactions de calendrier de chaque projets sur les autres 	Mme LAMBERT	03 88 60 92 72			
436	2010 2011 2012	67	<p>Extension Est de la ligne de tram D à Strasbourg avec franchissement du Rhin – CUS/ville de Kehl</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition sous forme interrogative de l'échelle des risques à l'instant T d'un problème particulier (analyse de la situation actuelle d'un projet ou d'une problématique) ▪ Elaboration d'une stratégie préalable à une programmation des procédures et relations publiques en vue des instructions ▪ Inventaire et justification des procédures nécessaires ▪ Planification des procédures et des tâches prédéterminées ▪ Vérification de l'ensemble des documents garantissant la cohérence entre le dossier de modification du POS pour les besoins du SD2R et le dossier relevant de la mise en compatibilité du POS avec le projet d'extension de la ligne D du tramway ▪ Accompagnement et conseils au fur et à mesure de la réalisation des pièces prédéterminées ▪ Participation à la stratégie de communication et outils de concertation ▪ Assistance ponctuelle au maître d'ouvrage en cas de besoin ou de circonstances imprévues 	M. FENECH M. BROCHARD	03 88 60 95 99	X		X

Code	An	Dépt.	Opérations	Interlocuteurs	Téléphone	M. A	M. B	M. C
436	2010 2011	67	<p>Extensions Ouest de la ligne de tram A à Strasbourg – CUS</p> <p>Etape 1 : Echelle des risques, propositions stratégiques, assistance à l'élaboration des études, procédures et dossiers nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de la situation actuelle du projet, échelle des risques juridiques et d'acceptabilité ▪ Recommandations et proposition d'une ligne de conduite stratégique ▪ Elaboration d'un tableau de bord (Gantt À l'aide du logiciel Project) avec intégration des procédures à mettre en œuvre et validations successives des pièces du dossier ▪ Assistance à la rédaction des pièces techniques (CCP, bordereau et détail estimatif) pour la consultation concernant les études préalables complémentaires ▪ Assistance à l'élaboration de l'architecture du dossier d'enquête publique <p>Etape 2 : Accompagnement et ajustement permanent du tableau de bord</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction de la déclaration de projet par anticipation ▪ Contrôle qualité des études préalables ▪ Accompagnement et contrôle au fur et à mesure de la réalisation des pièces du dossier d'enquête publique et mise à jour permanente du planning <p>Etapes 3 : Enquête publique et période post enquête</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise et finalisation de la déclaration de projet ▪ Rédaction d'un mémoire en réponse 	M. FENECH M. BROCHARD	03 88 60 95 99	X		X
438	2010	67	Réaménagement et prolongement de la rue de Hochfelden à Strasbourg - CUS	M. DOSSMANN M. BRENKEL	03 88 60 95 99	X		
434	2010	44	Participation au concours d'aménagement de l'aéroport de Notre-Dame des Landes – opérateur TARANIS	M. RAGHEBOOM	01 56 20 50 94			X
433	2009	53	Contournement de Cossé-le-Vivien Cahier des charges de consultation de l'AVP	M. DELANOE		X		X
432	2008/ 2010	63	<p>Réaménagement de l'accès au sommet du Puy de Dôme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avis sur la composition du dossier d'enquête ▪ Pilotage de l'élaboration du nouveau dossier d'enquête ▪ Contrôle qualité du dossier au fur et à mesure de son élaboration (y compris mise en compatibilité du POS, du SD et procédure UTN) ▪ Conseils stratégiques ▪ Rédaction de la déclaration de projet ▪ Expertise des études paysagères ▪ Refonte du dossier CSSPP ▪ Refonte du dossier de dérogation CNPN 	Mme BARD M. RECOCHE	04 73 42 23 35 04 73 42 21 90	X	X	X
431	2008	09	Déviations de Prat-Bonrepaux	M. NIAUTOU	05 61 02 09 09	X	X	
430	2008	62	Reconstruction du pont de la RD 209 (Voies Navigables de France)	M. CANAL	03 27 94 39 60		X	

Code	An	Dépt.	Opérations	Interlocuteurs	Téléphone	M. A	M. B	M. C
428	2007	35	RD62 – déviation de Talensac	M. EWALD M. LAURENT	02 99 02 35 35		X	
426	2007/ 200	25	RD1 - accès routier à la gare TGV d'Auxon	M. ZAMOUTH M. GUILLET	03 81 25 84 00		X	
424	2007	31	RD 957b – déviation de la RD 957b entre la RD16 et la RD2	M. ALBARET	05 34 33 49 15	X	X	
423	2007	31	Aménagements de capacité de la RD 916 entre le Palays et la RD 57c	M. ALBARET	05 34 33 49 15	X	X	
422	2006	88	SCOT des Vosges Centrales	Mme STAUB	03 29 32 47 96	X	X	
421	2006	67	Voie de Liaison Intercommunale Ouest (VLIO) – CG 67	M. ROUEDE M. HOUSEMENNE	03 88 76 67 13	X	X	X
420	2006	67	Aménagement de la liaison Interports à Strasbourg - CUS	M.BRENKEL M. DOSSMANN	03 88 60 95 99	X	X	
419	2006	67	Aménagement de la presqu'île André Malraux à Strasbourg - CUS	M.DOSSMANN M. GERBER	03 88 60 95 99	X	X	
418	2006/ 2008	03	Antenne autoroutière de Vichy	Mme MENIGOZ	04 70 48 78 96	X	X	
417	2006	94	Aménagement du carrefour de la Vache Noire à Arcueil et liaison RD60 – RD65 à Chevilly-Larue	M. TOUVAIS	01 49 56 55 75			X
416	2006	49	Liaison Sud d'Angers – CG 49	M. ANGLADE M. TROUILLARD M. STEPHANT	02 41 81 44 72	X		
415	2005/ 2008	67	RN 59 Section Liepvre – Chatenois	M. LAROSE	03 90 23 84 31	X	X	
414	2006	40	Contournement Est de Dax – CG 40	M. FAUCHE	05 58 05 40 40	X	X	
413	2005	67	Construction du parking Wilson/Wodli à Strasbourg - CUS	M. COGNEE	03 88 60 96 71	X		
412	2005	67	Restructuration de la place de la Gare à Strasbourg - CUS	M. COGNEE	03 88 60 96 71	X		
411	2005	67	Liaison Provence / Meinau - CUS	M. BROCHARD	03 88 60 92 21	X		
410	2005	67	Tram-train Ouest (Strasbourg) - CUS	M. VON DER MARCK M. MULLER	03 88 60 91 38	X	X	
409	2005	67	Boulevard Pfimlin à Strasbourg - CUS	M. BECHTEL M. BROCHARD	03 88 60 92 21	X		
408	2005	67	Ouverture à la circulation publique de la rue du Rempart à Strasbourg - CUS	M. COGNEE	03 88 60 96 71	X		
387	2005	88	RN 66 – déviation du Thillot	M. COCHETEUX M. MINJON	03 29 69 12 40	X		
402	2005	65	RD 19 – aménagement entre Bazus-Aure et Cadéac	M. TASTET M. GUYOT	05 62 56 72 02	X		X
407	2004	67	RN 4 à Strasbourg	M. QUOY	03 90 23 83 31 03 90 23 84 02		X	
406	2004	73	Déviations des Boisses – RD 87	M. MISTRAL M. ARNAU	04 79 96 75 53		X	X
405	2004	31	Déviations de His et Castagnède – RD 117	M. DESJARDINS	05 62 00 83 20	X		
398	2003	94	Trans Val de Marne – Prolongement ouest – CG 94	M. NOURRISSON M. HOUX	01 43 99 72 40		X	
396	2003	39	RN 43 - déviation de Cantin	M. SEGARD Mme KALKA	03 27 93 56 54 03 27 93 56 57		X	
404	2004/ 2005	67	Extension du tramway de Strasbourg (reprise du dossier d'enquête publique existant) - CUS	M. BOUCHARD M. VON DER MARCK	03 88 60 94 02		X	X
403	2003/ 2005	35	Liaison La Bouxière – A 84 – CG 35	M. EWALD M. DEBROIZE	02 99 02 36 06		X	X
399	2003/ 2005	73	RN 90 - RD 902 - délestage de Bourg Saint-Maurice et de Seez – CG 73	M. MISTRAL M.ARNAU	04 79 96 75 50			X
397	2003/ 2005	33	RD 31 - itinéraire Laval-Ernée	M. CHARON	02 43 66 52 03		X	X

Code	An	Dépt.	Opérations	Interlocuteurs	Téléphone	M. A	M. B	M. C
357	2003/ 2005	67	RN 83 - aménagement à Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim	M. LAROSE	03 90 23 84 31	X		X
354	2002/ 2004	95	TCSP du ru de Liesse (Cergy-Pontoise) – SAN Cergy Pontoise	M. SIMON	01 34 41 92 52	X		X
401	2003/ 2006	31	RN Périphérique Sud de Toulouse - mise à 2x3 voies	M. DISSLER M. GODILLON	05 61 58 62 01 05 61 58 62 30	X	X	X
395	2003	35	RD 177 - mise à 2x2 voies de la section Bruz-Lieuron	M. DANIEL	02 99 02 36 07		X	
387	2002/ 2005	88	RN 66 - déviation de la section Ferdrupt / Bussang	M. COCHETEUX M. PETELOT	03 29 69 12 52	X		
388	2001/ 2004	66	Rocade ouest de Perpignan - RN	M. RICHOU	04 68 38 13 00	X	X	X
377	2000/ 2005	34	Liaison RD 986 — RN 109	M. SICARD	04 67 67 68 06	X	X	
374	2000/ 2005	94	RD 1 à Créteil	M. TOUVAIS	01 49 56 55 75	X		X
364	1999/ 2005	42	RD 8 - DUP d'itinéraire + mise en compatibilité des PLU	M. GUINAND	03 25 32 85 51	X	X	X
394	2001/ 2002	49	RD 960 – Aménagement entre Vihiers et Coron et déviation de Coron	M. STEPHANT	02 41 81 48 82		X	
393	2001	71	Pont d'Arciat - RD	M. DE BON	03 85 21 98 15	X		
392	2001	27	RD 15 bis – Déviation de Gisors	M. MASSON	02 32 31 51 39		X	
391	2001	91	RD 32 – Crosnes	M. BESNARD	01 69 91 10 21			X
384	2002	94	RD 1 à Créteil	M. TOUVAIS	01 49 56 55 75			X
383	2000	91	RD 59 – Aménagement du carrefour de Gutenberg	M. MAZIERE	01 60 91 60 60	X		X
382	2000	91	Doublement de la RD 19	M. CHATELET	01 60 91 96 60		X	
382	2000	91	RD 19 – Doublement de la voie	M. MAZIERE	01 60 91 60 60	X		X
380	2000	26	RN 7 — Déviation de Livron et Loriol	M. DELAUNAY	04 75 79 75 52		X	X
379	2000	91	RD 31 — Déviation d'Itteville	M. PIGNERET	01 60 91 96 60	X	X	
378	2000	57	RD 16 — RD 906 Déviation d'Aumetz	Mme BENARD	03 87 34 75 70		X	
376	2000	16	Mise à 2x2 voies de la RN 141	M. SAROT	05 45 97 99 10		X	
375	2000	35	RN 175 — Déviation de Betton	M. MONNIER	02 99 02 36 04		X	
373	1999	RATP (94)	TRANS Val de Marne – Prolongement ouest	M. LE TREUST	01 44 68 24 19		X	
372	1999	76	6ème franchissement de la Seine à Rouen - DDE	M. GAVAUD	02 35 58 55 22		X	
371	1999	02	Liaison RD 8 — RD 675 à St Quentin et Omissy	M. GONSON	04 78 95 70 00	X	X	
369	1999	70	APSI RN 57 Enquête publique	M. MURAT	03 84 68 27 39	X	X	
368	1999	53	RN 162 - Déviation Moulay-Mayenne	M. BERNARD	02 43 67 87 60		X	
366	2000	46	Contournement Sud de Figeac. RN	M. MALARET	05 65 23 61 40	X	X	
365	1999	38	RD 213 - Déviation du Mons de Lans	M. ROUX	04 76 60 38 62		X	
362	1999	77	Liaison Meaux – Roissy. RD	M. MALLEGOL	01 64 74 71 92	X	X	
361	1999	94	RN 6 à Maisons-Alfort	M. NEMBRARD	01 45 17 69 70		X	
360	1999/ 2000	26	RD 93 - Rectification du Pont des Chaînes à Dié	M. BRUN	04 75 79 75 65		X	X
359	1999	91	RD 875 – Déviation nord de Maisse	M. FRAISSE	01 60 91 96 60		X	
358	1999	68	Rocade ouest de Colmar – DUP – DDE	M. GUERIN	03 89 24 81 57		X	

Code	An	Dépt.	Opérations	Interlocuteurs	Téléphone	M. A	M. B	M. C
336	1999	91	Passage à niveau de Ris-Orangis – CG 91	M. MAZIERE	01 60 91 60 60		X	
332	1999	42	Déviation de la RD 498	M. SCALLIER	04 77 49 63 01	X		X
343	1999	77	Liaison RD 39 - RN 105 à Montereau	M. MALLEGOL	01 64 14 71 92		X	
	1999	26	Aménagement sur place de la RD 93 entre Mirabel et Blacons et Saillons	M. BRUN	04 75 79 75 65		X	

Références des directions d'études effectuées par Jean-Pierre Levy-Neumand dans le cadre des cabinets ORAMECO, Technique Paysage et CEDICO

Année*	Opération	Principales prestations
1978	Autoroute urbaine LY 5 (Lyon)	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1978	Contournement Est de Brignais	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1978	Ouverture d'une carrière à la Chapelaude	Etudes milieu naturel Etudes milieu agricole Etudes de paysage et d'architecture
1978	A86 du CD24 à la RN 305	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1979	Rocade Nord de Cebazat	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes acoustiques
1979	RN 837 : déviation Nord de Milly-la-Forêt	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1979	Carrière de Rosey : dossier de demande d'ouverture	Réalisation du dossier d'enquête publique Etude milieu naturel
1979	RN 122 : aménagement entre La Chapelle d'Alagnon et La Choulou	Etudes de tracés, de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes milieu naturel
1979	CD 46 : déviation La Chana / Port Buisson	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité
1979	Carrière de Dienay	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1979	RN 9 : déviation d'Issoire	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes milieu naturel
1979	Gravière de Grandval à Longeviale	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1979	Carrière de basaltes des Estreys à Polignac	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1979	Gravière de Lure	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1979	Carrière d'Arcey	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel

Année*	Opération	Principales prestations
1979	RN 6 : aménagement du diffuseur de la Croix de Villeroy	Concertation et actions de communication Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de paysage et d'architecture Etudes milieu naturel
1979/1980	Route express C6	Concertation et actions de communication Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1980	A 71	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes géologiques Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes de paysage et d'architecture Etudes milieu naturel Etudes acoustiques
1980	Agglomération clermontoise : sortie Nord de Clermont	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1980	Zone d'emprunt des Fialins	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes géologiques
1980	ZAC de Tignes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1980	RN 60 : doublement entre Orléans et Châteauneuf	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de tracés, de paysage et d'architecture Etudes hydrologiques et hydrauliques
1981	Rocade Sud de Pithiviers	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1981	Déviation du CD 55 à Andrésey	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1981	Aménagement du carrefour des quatre chemins	Etudes de paysage et d'architecture
1981	Réaménagement agricole de la commune de Chambéon	Etudes milieu agricole
1981	Aménagement de la Presqu'île de Saint-Paul en Cornillon (42)	Etudes d'urbanisme et d'aménagement de loisirs
1981	Commune de Tignes : aménagement des hameaux de Le Rosset, Le Lavachet, Le Bec Rouge, Les Almes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1981	Aménagement paysager du parc de la Châtaigneraie (69)	Etudes de paysage et d'architecture
1981	Carrière de Gore à ciel ouvert (42)	Etudes milieu naturel
1981	Stade de neige de Carlaveyron à Chamonix Les Houches	Etudes milieu naturel
1981	CD 147 : déviation Limay/Porcheville	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1981	Exploitation d'un terril minier à Auzat sur Allier	Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques

Année*	Opération	Principales prestations
1981	RN 504 : déviation de Belley	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu agricole et milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1981	A 42 : programme de plantations de Saint-Maurice-de-Beynost à Dagneux	Etudes de paysage et d'architecture
1981	Variante de conception du parking couvert du Val Claret	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1981	Site d'extraction de la Tranclière (01)	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes milieu agricole Etudes de paysage et d'architecture
1981	Moulin du Bos, le Babory Blesle	Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1982	RN 88	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1982	A 72 - traversée des Monts du Forez	Etudes de tracés, de paysage et d'architecture
1982	A 86 : mise à 5 voies du CD 45 au pont de Nogent-sur-Marne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1982	ZAC et zone NA des Glières : commune de Bourg-Saint-Maurice	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes d'assainissement Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etude milieu agricole
1982	Extension du domaine skiable de Tignes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Aménagement domaine skiable
1982	A 72 – B 71	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1982	Déviations de Buzenval	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes milieu naturel Etudes de trafic et circulation Etudes acoustiques
1982	PPDT de fond de vallée : Bourg-Saint-Maurice et Landry	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1982	RN 88 : déviation entre Yssingeaux et le Pertuis	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1982	Extension des approvisionnements en eau potable de Tignes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes d'assainissement
1982	Carrière à ciel ouvert à Salvizinet (42)	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1982	Télécabine de Sache : commune de Tignes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes milieu naturel
1982	Raccordement A 86 / CD 2 à Chatenay-Malabry	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture

Année*	Opération	Principales prestations
1982	Lanslebourg, Sollières-Sardières, Termignon	Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes milieu naturel
1982	Rocade Est de Lyon CD 300 : rocade des villages, tranche Nord de Vaulx-en-Velin	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de trafic et circulation Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes géologiques Etudes milieu agricole
1982	CD 147 : déviation Follainville / Dennemont	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1982	Carrière à ciel ouvert à Saint-Martin-Lestra (42)	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1982	Moutiers II : communes de Hautecour, de Aime (73)	Etudes hydrologiques et hydrauliques
1982	CD 2 de Lamastre à Privas et Montélimar	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1982/1983	RN 6 : déviation de Bourg Saint Andéol	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1982/1984	A86 : franchissement de la Seine, de la Darse de GDF	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes d'ouvrages d'art Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1982/1986 /1987	A 71 Bourges / Clermont-Ferrand	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1983	PPDT du Haut Jura	Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1983	Déviation du CD 22 : Triel-sur-Seine / Chanteloup-les-Vignes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de paysage et d'architecture
1983	PPDT : Seez / Montvalézan	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité
1983	Etang de Grand Val : Sucy en Brie	Etudes hydrologiques et hydrauliques
1983	A 86 : aménagement du boulevard Albert 1 ^{er} à Nogent-sur-Marne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de sécurité
1983	ZAC du Charmaix : commune de Modane	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes ouvrages d'art Terrassement

Année*	Opération	Principales prestations
1983	RN 12 : doublement	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1983	Extension des remontées mécaniques du Charnais : commune de Modane	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel
1983	A 72 : gare de péage, point d'appui et logement des Salles, espaces verts	Réalisation du dossier d'enquête publique Plan de plantations
1983	Déviations du CD 121 à Sartrouville	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1983	Prolongement de voies urbaines sur la commune de Brignais	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1983	A 72 : réaménagement de la carrière des Fialins	Plan de plantations
1983	Restaurant d'altitude : station du Val Fréjus	Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1983/1984	Voie Nord du pont Thinat à Orléans	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes acoustiques Etudes milieu agricole Etudes de trafic et circulation Etudes de géologie
1983/1985	Dossier de ZAC et extension du domaine skiable du Charnais-Arrondaz : station de Val Fréjus	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1983/1985 /1987/1989	A 7 : élargissement à 2x3 voies sur les sections Saint-Rambert d'Albon / La Galeure, La Galaure / Tain l'Hermitage, Auberives sur Varez, Pont de l'Isère / Valence Sud, Vienne Nord / Reventin Vaugris, Salon / Coudoux	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes acoustiques
1984	Commune de Jassans Riottier	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1984	ZAC de la Daille : commune de Val d'Isère	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Maquette
1984	Création d'un centre village à Malbuisson (25)	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de paysage et d'architecture Etudes milieu naturel
1984	Aménagement du quartier des Sources et du Pérollier : commune d'Ecully	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1984	Pollution des eaux de la Seine	Relevé de pollution des eaux
1984	CD 104 : aménagement entre Fontain et la RN 7 à Morre	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1984	RN 7 : déviation de Saint-Rambert d'Albon	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1984	Val de Marne : cartographie des désordres d'assainissement	Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes de pollution
1984	Commune de Jassans : aménagement du centre ville et implantation d'une ZA	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de sécurité

Année*	Opération	Principales prestations
1984	CD 1A : liaison CD 403 / RN 19	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1984	A 71 : franchissement du Cher entre Nassigny et Vallon-en-Sully	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture
1984	A 86 : remise en état du parc interdépartemental de Choisy-le-Roi	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1985	RN 6 : Limonest et Dardilly	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1985	Brevet pour écrans voilés	Protection acoustique et visuelle
1985	RN 305 : protections acoustiques	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques Etudes géologique Etudes milieu naturel Etudes hydrologiques et hydrauliques
1985	ZAC de la Legetaz : les jardins de Val d'Isère	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1985	Aménagement de la grande combe (73)	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité Etudes de climatologie Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes agricoles
1985	A 86 : écrans acoustiques	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1985	Périphérique parisien : écrans acoustiques	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1985	A 14 : approfondissement au droit de la résidence de Coudraie	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Réalisation des profils en long de l'autoroute
1985	Désenvasement du grand large (69)	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1985	Conception du cimetière communautaire de Bron : lauréat et maître d'œuvre (mission M1)	Etudes de paysage et d'architecture
1985/1991	A 7 de Lyon à Salon	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1986	Boulevard Urbain Sud (BUS)	Etudes acoustiques
1986	A 71	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes préalables et d'avant projet
1986	CD 60 : déviation de la RN 6 première phase (94)	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques Etudes d'urbanisme et d'aménagement

Année*	Opération	Principales prestations
1986	Boulevard urbain sud de Lyon	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1986	Aménagement de la RN 186	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Réalizations d'actions de communication
1986	CD 485 : aménagement entre Civrieux d'Azergues et la Chicotière	Etudes de paysage et d'architecture
1986	Aménagement du CD 33 (77)	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes acoustiques
1986	A 72 : végétalisation des talus par semis arbustifs	Etudes climatologiques
1986	Modification de la ZAC du Val Claret (74)	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1986	Déviations de Varcès (38)	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes patrimoniales
1986	Le Grand Estressin à Vienne	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1986	A 71 de Clermont Ferrand à Bourges	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture, d'implantation et de conception des aires de repos et de services
<i>Création de CEDICO le 20 mai 1988</i>		
1987/1988	RN 19	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes d'assainissement
1987/1988	RN 6 : aménagement de l'échangeur de la Garde	Visualisation informatique
1987/1988	Voie nouvelle entre A 42 et A 43 (ex CD 300)	Réalizations d'actions de communication Etudes acoustiques Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1987/1988	RN 12 : déviation à Sainte-Appoline, commune de Plaisir	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Patrimoine réglementaire
1987/1988	RN 60 : déviation entre Bellegarde et Saint-Maurice sur Fessard	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1987/1988	RN 60 : déviation au pont de Besniers	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques
1987/1988	Boulevard urbain entre RN 7 et CD 60 : commune de Tassin	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes géologiques Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Patrimoine culturel
1987/1988	Aménagement de six zones de loisirs dans l'agglomération lyonnaise	Etudes d'urbanisme et d'aménagement

Année*	Opération	Principales prestations
1987/1988	CD 485 : aménagement du carrefour avec le CD 96	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987/1988	RN 90 : aménagement de la zone d'emprunt de Feissons et Rognais	Etudes hydrologiques et hydrauliques
1987/1988	RN 201 : mise à 3 voies de la traversée de Jussy	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987/1988	Aménagement du carrefour des 7 chemins	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Actions de communication Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987/1988	Aménagement du carrefour de l'Etoile d'Alai	Réalisation du dossier d'enquête publique Actions de communication Etudes acoustiques Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987/1988	Funiculaire des 2 Alpes, télésiège du Clos des Fonds, centrale d'épuration	Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes milieu naturel Etudes hydrologiques et hydrauliques
1987/1988	Autoroute urbaine LY 6 : commune de Chassieu-Meyzieu	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes agricoles Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes acoustiques
1987/1988	Unité touristique nouvelle : commune de Saint-Véran	Réalisation du dossier UTN
1987/1988	Commune de Montchanin : aménagements qualitatifs	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987/1988	A 86 : commune de Thiais	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987/1988	A 14 (78)	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1987	Usine CIV : commune de Chanas	Etudes acoustiques
1987	A 7 Lyon – Marseille : agrandissement des aires	Concertation et actions de communication Synoptique Enquêtes de fréquentation
1987	Carrière de Cevins/Feissons	Etudes hydrologique et hydraulique
1987	Zone de loisirs et de week-end dans l'agglomération lyonnaise	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1987	A 86 – commune de Vélizy – Villacoublay (mission M1)	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1987/1988	A 46 : Contournement Est de Lyon	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de sécurité Etudes hydrologiques et hydrauliques
1988	A 86 : tracé de l'avenir	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1988	Contournement Ouest de Crest	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes acoustiques

Année*	Opération	Principales prestations
1988	Etude de développement du massif des Hutières	Etudes milieu naturel Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité
1988	Station d'épuration : commune de Pont-de-Chéruy	Réalisation de l'étude d'impact
1988	Diagnostic de faisabilité commerciale d'un train à crémaillère : commune d'Aix-les-Bains	Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité
1988	Liaisons A 49 / RN 5312 et RN 532 / RN 92	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologiques et hydrauliques Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité
1988	A 86 Saint-Maurice / Nogent	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques et indicateurs de rentabilité
1988	Liaison RN 57 / RN 273	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de trafic Etudes de signalisation
1988	Liaison Saint-Christophe-en-Oisans / Les 2 Alpes	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1988	Satorail	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1988	CD 11 : aménagement à Craponne	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1988	RN 6 Romanèche-Thorins / Les Chères	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de sécurité
1988	Quai de déchargement : Albon	Actions de communication
1988	RN6 : Champagne / limonest	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1988	A 9 Orange – Montpellier : élargissement	Enquêtes de fréquentation
1988	A 4 : pont de Nogent	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1988	RN 6 à Champagne au Mont d'Or & RN 6 de Champagne au mont d'Or à la Saône et Loire	Etudes d'aménagement de sécurité et APSI
1988	A 46 Sud	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1988	RN 186	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1988	A 86 – RN 186	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1988/1991	A 14 Orgeval – Nanterre	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité

Année*	Opération	Principales prestations
1988/1994	RN 88 – contournement du Puy en Velay	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes de paysage et d'architecture
1989	Echangeur Sud d'Orange	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
1989	RD 433 : Caluire / Lyon 4	Etudes de sécurité Etudes de paysage et d'architecture Etudes préalables et d'avant projet
1989	RD 75	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes acoustiques Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
1989	A 9 : section Vendanges / Montpellier Ouest	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
1989	RN 4 : déviation à Champigny-sur-Marne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1989	RN 2 : déviation de Le Plessis Belleville	Actions de communication Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes de paysage et d'architecture
1989	Sophia Antipolis : ZACs	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture
1989	A 12 : section CD 34 / terrain d'aviation (78)	Actions de communication Etudes acoustiques Etudes de paysage et d'architecture
1989	RN 6 : aménagement entre la gare de Villeneuve-Saint-Georges et Pont sur l'Yerres	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1989	RN 12 : échangeur d'Orgeval	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes agricoles Etudes milieu naturel Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1989	RD 518 (78)	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Actions de communication
1989	Aménagement du carrefour des Echarmeaux	Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes de paysage et d'architecture
1989	RN 6 / CD 60 : Chenevrières / Limeuil / Brevannes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Etudes de paysage et d'architecture Etudes milieu naturel Actions de communication

Année*	Opération	Principales prestations
1989	RD 108 : liaison RN 73 / RD 67	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1989	RD 15 : commune de La Mulatière	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1989	Voie de contournement oriental du Val de Marne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1989	CD 300 : lauréat du concours d'idée concernant la communication, l'information et la signalétique	Concertation et actions de communication Etudes de paysage et d'architecture
1989	A 12 – élargissement de l'échangeur de Rocquencourt à Bois d'Arcy	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
1989	RD 15 de la Mulatière à Irigny	Etudes d'aménagement de sécurité et APSI
1989	RD 433 à Caluire	Etudes d'aménagement de sécurité et APSI
1989/1990	CD 108	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1989/1990	RN 57 – RN 273	Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
1989/1990	Déviation de la RN4 – section A 4 / RN 4	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Enquêtes de fréquentation Etudes acoustiques Etudes préalables et d'avant projet
1989/1990 / 1991	Prolongement de l'A 12	Etudes préalables et d'avant projet Etudes hydrologique et hydraulique Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1990	RN 57	Etudes de sécurité Dossier de consultation des entreprises
1990	RD 2005 : déviation de Saint-Sauveur sur Tinée et pont des Roberts	Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique Réalisations d'actions de communication
1990	A 86 Ouest	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes de paysage et d'architecture
1990	A 9 : section Vendargues / Montpellier Ouest	Etudes acoustiques
1990	RN 13 : commune de Saint-Germain-en-Laye	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1990	RD 104 : commune de Vénissieux	Etudes d'urbanisme et d'aménagement

Année*	Opération	Principales prestations
1990	Tronçon Nord du périphérique de Lyon	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes préalables et d'avant projet Etudes de paysage et d'architecture Etudes hydrologique et hydraulique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes acoustiques Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement Etudes milieu naturel Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1990	RD 22 déviée – nouveau pont de Triel	Etudes préalables et d'avant projet Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Etudes de paysage et d'architecture
1990/1991	RD 154 / RD 22 : nouveau pont de Triel	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1990/1991	RD 98 : déviation de Champagnole	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1990/1991	Aménagement des berges du Rhône pour son recalibrage	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1990/1991	RN 102 – déviation de Brioude	Etudes préalables et d'avant projet Actions de communication
1990/1994	A 86 Ouest	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes préalables et d'avant projet Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1990/1995	Itinéraire complet de l'A 13 sur 350 kms entre Caen et Mantes la Jolie	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1991	A 4	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Réalisation du dossier d'APS
1991	RD 149 : entre Senezin-sur-Rhône et Saint-pierre de Chandieu	Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique Réalisation du dossier d'enquête parcellaire Réalisations d'actions de communication
1991	A 61 : section Narbonne / Toulouse	Enquêtes de fréquentation
1991	Rocade souterraine de Paris	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1991	A 61 Narbonne – Toulouse	Enquêtes de fréquentation
1991	Voirie entre le boulevard et la rue Moïse à Ivry-sur-Seine	Etudes de paysage et d'architecture
1991	Oz en Oisans	Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement
1991	Doublement de l'A 4 – Pont de Joinville / A 86	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes de paysage et d'architecture

Année*	Opération	Principales prestations
1991	A 13 Rosny – Bosgouet – Les Essards, etc.	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1991	RN 57 La Vrigne	Etudes d'aménagement de sécurité et APSI
1991/1993	Réseau Souterrain Parisien	Enquêtes de fréquentation Etudes d'urbanisme et d'aménagement Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1992	A 86 entre la RN 2 et A 3	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1992	A 9 d'Orange à Montpellier (110 kms)	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1992	Contournement du Puy en Velay	Etudes de paysage et d'architecture
1992	4 ^{ème} rocade de l'île de France : examen des tracés et synthèse	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1992	A 12 – élargissement dans la plaine de Versailles	Etudes de paysage et d'architecture
1992	A 13 du tunnel de Saint Cloud au Triangle de Rocquencourt	Etudes acoustiques
1992	Etude architecturale d'une casquette acoustique sur l'A 86 – commune de Choisy	Etudes de paysage et d'architecture
1992	Travaux de l'A 86 à Antony	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1992/1993	Elargissement de l'A 13	Etudes préalables et d'avant projet
1992/1994	Canton de Maintenon (SD)	Concertation et actions de communication Réalisation du schéma directeur Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement Etudes préalables et d'avant projet Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1993	DVA de l'agglomération orléanaise	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1993	A 9 : section Montpellier / Le Perthus	Enquêtes de fréquentation
1993	Aménagement du quai Charles Sénard à Lyon	Etudes acoustiques
1993	Bretelle de Tancaurville	Etudes acoustiques
1993	A 8 de Coudoux à Aix en Provence (50 kms)	Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1993	Franchissement Ouest d'Orléans	Etudes de paysage et d'architecture
1993	Commune de Neuville au Bois : revitalisation du centre bourg	Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1993	A 6 de Pouilly en Auxois à Dordives	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes hydrologique et hydraulique
1994	A 62 / A 61 : Autoroute des Deux Mers	Etudes acoustiques Mise en forme de l'AP acoustique
1994	Voie nouvelle de désenclavement des grands ensembles de Clichy-sous-Bois et Montfermeil	Réalisation du dossier d'APS Etudes acoustiques Réalisations de dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique Réalisations d'actions de communication
1994	Nœud autoroutier de Marcq-en-Baroeul / Wasquehal	Etudes acoustiques
1994	RN 12 : échangeur de la Croix Bonnet	Etudes acoustiques

Année*	Opération	Principales prestations
1994	Création d'une cellule "bruit" à la DDE des Hauts-de-Seine	Organisation, formation et procédures
1994	A 13 : Orgeval / Mantes-la-Jolie	Diagnostic des points noirs du bruit
1994	Contournement Nord de Bourg en Bresse	Etudes acoustiques
1994	Déviations de Boissy Saint Léger	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes préalables et d'avant projet Etudes de paysage et d'architecture Etudes hydrologique et hydraulique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes acoustiques Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement Etudes milieu naturel Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1994	A 7 / RN 7	Enquêtes de fréquentation
1994	Autoroute des deux mers A 62 / A 61 et cité HLM Louis Pasteur	Etudes acoustiques
1994	A 7 péages de Cavaillon et Senas	Enquêtes de fréquentation
1994	A 7 aires de Senas, Sorgues, Morières et Lançon	Enquêtes de fréquentation
1994	A 13 viaduc de Saint-Cloud	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1994	RN 19 entre Boissy Saint Léger et la Seine et Marne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1994	RN 19	Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement
1994	A 86 dans la traversée de Fresnes	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1994	A 86 Pont de Joinville	Concertation et actions de communication Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement
1994	A 86 secteur L4	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1994	A 86 – RN 186	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement
1994/1995	A 13 – Marne la Coquette	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques Etudes préalables et d'avant projet Conception et maîtrise d'œuvre d'ouvrages de protections acoustiques
1994/1995	Nœud routier de Marcq en Baroeul Wasquehal	Etudes acoustiques

Année*	Opération	Principales prestations
1994/1995 / 1997	RN 19 entre Bonneuil sur Marne et la Francilienne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes préalables et d'avant projet Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1994/1996	RN 19 entre Boissy Saint Léger et la Francilienne	Etudes préalables et d'avant projet
1994/1996	RD 471 – déviation de Soignolles et Coubert	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes d'études acoustiques
1995	Quartier de la Garenne au Petit Clamart	Etudes acoustiques
1995	Réseau ASF A7 / A 72	Cartographie d'itinéraire
1995	Classement des voies bruyantes de l'Essonne	Réalisation de dossiers pilotes
1995	A 16 : Amiens / Boulogne, viaduc du Boulonnais	Cadre du CMRE + panneaux
1995	A4 – Pont de Charenton – passerelle Charentonneau	Réalisations d'études acoustiques
1995	A 13 aire de repos d'Eturqueraye (mission M1)	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1995	A 86 secteur L5	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1995/1996	Pôle de Lille : requalification des autoroutes	Etudes acoustiques
1995/1996	RN 60 – déviation de Sens à Paron	Etudes acoustiques
1996	Triangle autoroutier A 7 / A 54 / A9	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Répartition des aires de repos et de services Etudes de fréquentation
1996	Liaison A 6 / RN 6	Etudes acoustiques
1996	Boulevard extérieur Ouest de Cergy-Pontoise de la RD 38 à Maurecourt	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes acoustiques
1996/1997	RN 104 entre A 4 et RN 4	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1996/1997	La Francilienne entre A 6 et A 5a	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1996/1997	A 86 Est entre Saint Maurice et Nogent	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité
1997	RD 39 : liaison avec la RN 105	Assistance en amont Réalisation de l'étude d'impact
1997	A 7 : section Vienne / Bollène	Enquête de fréquentation
1997	Liaison A 29 / A 13	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Assistance à la décision
1997	Francilienne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1997	A 4 de Charenton à Champigny	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique

Année*	Opération	Principales prestations
1997	A 86 Joinville	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique Etudes préalables et d'avant projet Etudes de paysage et d'architecture Etudes hydrologique et hydraulique Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes acoustiques Etudes d'expertises en procédure et de droit de l'environnement Etudes milieu naturel Etudes d'urbanisme et d'aménagement
1998	Recollement d'informations sur A 15 et A 115	Recueil de données Mapinfo
1998	Etampes : création d'une voirie départementale d'accès à la ZI	Etudes socio-économiques LOTI et indicateurs de rentabilité Etudes de paysage et d'architecture Etudes acoustiques
1998	RN 184 : commune de Eragny-sur-Oise	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1998	A 86 : protection acoustique du quartier riverain Montaigut	Constitution du dossier APS
1998	A 89 : promotion de l'aire de la loutre	Réalisations d'actions de communication
1999	RN 57	Etudes préalables et d'avant projet
1999	RN 162 : déviation de Moulay-Mayenne	Concertation et actions de communication Réalisation du dossier d'enquête publique
1999	Contournement Sud de Figeac	Contrôle qualité du dossier d'enquête publique
1999	D 213 : déviation du Mont de Lans	Contrôle qualité du dossier d'enquête publique
1999	RD 8	Contrôle qualité du dossier d'enquête publique
1999	Désenclavement du Val d'Yerres et circulation sur rive gauche	Recueil de données Elaboration de dossiers de synthèse
1999	Rocade Ouest de Colmar	Contrôle qualité du dossier d'enquête publique
1999	Passage à niveau de Ris Orangis	Contrôle qualité du dossier d'enquête publique
1999	Guide des boulevards urbains du CERTU	Réalisation partielle du guide
1999	Classement acoustique du réseau routier départemental du Val de Marne	Compilation de données acoustiques
1999	Déviation de la RD 498	Avis réglementaire
1999	TRANS Val de Marne – Prolongement ouest	Avis critique sur le dossier d'enquête publique
1999	6ème franchissement de la Seine à Rouen	Avis critique sur le dossier d'enquête publique
1999	Liaison RD 8 — RD 675 à St Quentin et Omissy	Participation à l'élaboration du dossier d'enquête publique Avis critique sur le dossier d'enquête publique
1999	APSI RN 57 Enquête publique	Participation à l'élaboration du dossier d'enquête publique Avis critique sur le dossier d'enquête publique
1999	RN 162 - Déviation Moulay-Mayenne	Avis critique sur le dossier d'enquête publique
1999	RD 213 - Déviation du Mons de Lans	Avis critique sur le dossier d'enquête publique
1999	Liaison Meaux – Roissy.RD	Participation à l'élaboration du dossier d'enquête publique Avis critique sur le dossier d'enquête publique

Point de vue
et réflexions

1978

La qualité des espaces verts

La notion d'obligation de résultats

Pour créer un espace vert, il ne suffit pas de planter des végétaux, il faut surtout que ceux-ci se développent de manière satisfaisante. Autrement dit, il y a une véritable obligation de résultats pour tous les responsables qui sont les décideurs financiers, les bureaux d'études, les paysagistes, les pépiniéristes et les entrepreneurs de jardins.

La caractéristique essentielle des végétaux, c'est d'être des organismes vivants; du fait qu'ils sont mis en œuvre soit dans leur adolescence, soit dans leur enfance, leur développement exige une très grande conscience professionnelle de la part de tous les partenaires concernés. Or, actuellement, on constate de nombreuses anomalies ou irrégularités dans la conception des espaces verts ou dans les manipulations végétales, et il n'y a aucun moyen d'assurer l'obligation de résultats.

Les anomalies dans les manipulations végétales

On constate souvent les faits suivants:

— Le paysagiste concevant l'état des plans et soumettant sans connaissance du stock disponible, des matériaux.

— La disponibilité du stock est ignorée à partir du moment de la conception, car il faut en inventer d'autres pour faire un autre.

— Les pépiniéristes qui livrent des végétaux sans aucune garantie prospective de la future demande, puis ils sont souvent livrés.

— Le niveau d'œuvre n'est pas adapté au projet, surtout dans les espaces verts.

— Au moment de l'appel d'offre, le consultant reste ignorant des possibilités de ces différents matériaux régionaux.

— Les prix des végétaux sont calculés par région par les possesseurs et sont différents, mais aucun cahier des charges ne prévoit de restriction sur l'origine des végétaux.

— Si la morphologie des végétaux fournis est assez bien normalisée, la mise en œuvre ne l'est pas.

— Les prix des végétaux sont établis par rapport à leur taille. Plus les végétaux poussent vite, plus ils sont rentables, mais moins ils supportent la choc de la transplantation.

— Les décisions de programmation ou les quantités importantes de végétaux à mettre en œuvre ne sont pas portées à la connaissance des producteurs.

— Par ailleurs, les paramètres qui empêchent le développement convenable des végétaux sont les suivants:

- arbres ayant poussé trop rapidement (forcés à l'engrais ou en provenance de régions chaudes);
- choix de la variété inadéquate;
- arbres n'ayant pas été contreplantés;
- tiges non empailées, éclatement de l'écorce;
- engrais inadéquat ou mal répandu;
- trous insuffisants ou mal faits;
- terre impropre.

1) Voir le rapport interprofessionnel de l'association

La réussite d'un espace vert dépend de nombreux facteurs et ce n'est pas à la réception de l'ouvrage qu'on peut juger du résultat définitif, mais au bout de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Voici les réflexions que formule à ce sujet un ingénieur conseil spécialisé dans les études d'environnement et l'aménagement des paysages.



- travail et études en temps inhabituel;
- matériel inadéquat pour l'achèvement progressif des travaux;
- absence d'existence de l'œuvre à court terme;
- excès de travail de la culture manquant de suivi soigné.

Les solutions possibles

Pour remédier à ces erreurs et parvenir à de bons résultats, il serait souhaitable que les différents intervenants prennent en compte les moyens suivants:

Paysagistes

- Constituer des cahiers des charges précisant:
 - les conditions de mise en œuvre des végétaux;
 - les notions de longueur de pousses minimale obligatoire pour chaque catégorie de végétaux (ce point est essentiel);
 - l'origine des végétaux (régions appropriées).
- Le simple fait de fixer des obligations de longueur de pousses, assorties de moyens coercitifs financiers (entretiens de 6 ans avec pénalisation ou assurance obligatoire comme l'assurance décennale) obligerait le paysagiste:
 - à mieux connaître les végétaux;
 - à vérifier que les autres n'ont pas été forcés.

- à suivre l'évolution des travaux de terrain en temps réel;
- à régler toutes les anomalies de conception de la variété, avec appropriation de l'œuvre au terrain.

Pépiniéristes

Création d'un label qui permettrait d'identifier les végétaux livrés et de contrôler l'origine des plus importants.

Bureaux d'études

1^{er} cas: le projet doit être exécuté rapidement, et il n'est pas possible d'envisager des contrats de culture. Il faut donc que le bureau d'études ait connaissance, par une organisation paraprofessionnelle telle que le C.N.P.H. (1) des disponibilités en végétaux et des coûts dans les régions appropriées.

2^e cas: l'étude est suffisamment loin en avant par rapport à la mise en œuvre des végétaux. Il faut s'orienter vers le contrat de culture. Encore faut-il que le bureau d'études établisse des pièces suffisamment strictes pour permettre au maître d'ouvrage de passer des contrats de culture dans un délai très bref. Le bureau d'études ne sera plus alors obligé de changer son descriptif en fonction des disponibilités, mais sera un concepteur à part entière. Les végétaux cultivés seront vraiment appropriés au projet sur le plan technique et esthétique.

Décideurs financiers

- Il est évident que des moyens coercitifs pourraient être mis en œuvre pour faire augmenter les prix. Pour faire des bénéfices, il est nécessaire que pour les producteurs d'une certaine façon, soient passés des contrats de culture avec les pépiniéristes. Les prix seraient établis de manière conventionnelle (le forfait de trois à dix fois) et tout le monde y trouverait son compte.
- Le pépiniériste pourrait programmer ses cultures avec une certitude de vente.
- la loi de l'offre et de la demande n'existerait plus.
- On pourrait enfin avoir des végétaux multiples à basse rentabilité:
 - les végétaux mis en œuvre très tôt, mais ne seraient plantés avec une vue de plusieurs années à l'avance;
 - enfin, être permis, ce qui permettrait d'éviter, la surévaluation sur le terrain de certains végétaux et de mieux servir leur fonction.
- un contrôle du secteur ne serait plus nécessaire, à valeur préventive, qui ne correspondrait pas au besoin du grand nombre.

Jean Pierre LEVY-NEUMANN
Ingénieur Conseil

Point de vue
et réflexions

1978

L'établissement des études d'impact

Les principes d'une méthode rationnelle

Jamais, jusqu'à ce jour, nous n'avons dépassé l'état d'attente favorable surant la qualité de la vie que l'étude d'impact. Malheureusement, c'est à tort l'été sans mode d'emploi. Pour qu'il ne s'annule pas il est indispensable de lui donner une technique parfaite, faite de quoi ses détracteurs ne manquent pas, mais bien par les associations de défense de l'environnement qui par les maîtres d'ouvrage de travaux de ce type à leur tour étude de « bonne conscience ».

De quelles pièces sera constituée l'étude d'impact? Combien coûtera-t-elle? Comment la rendre compréhensible pour tous? Quels sont les rapports entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre? Quelles sont les questions qu'il convient de se poser en ce qui concerne le maître d'œuvre qui a la charge d'éclairer objectivement le maître d'ouvrage et de lui permettre de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Il y a fort à parier que les études d'impact agissent comme un révélateur et qu'elles permettent notamment de déceler les carences existant actuellement entre les diverses disciplines appelées à participer à l'aménagement de l'espace. Bien faites et bien expliquées, elles ne manquent pas d'accélérer l'évolution de la technologie.

Entreprendre une étude d'impact, c'est être confronté à de nombreuses difficultés dont les principales consistent à :

- dresser l'inventaire des problèmes;
- choisir ceux qui ont besoin d'être approfondis par des études spécifiques.

A l'évidence, la définition d'une méthode s'impose.

La méthode

La première étape, celle qui correspond aux étapes énoncées par l'article 1 du décret du 12 octobre 1977, est celle du collationnement des informations. Pour y parvenir, il est souhaitable d'utiliser des grilles normalisées qui pourraient être de deux sortes :

- des grilles concernant, par famille d'ouvrages, tous les points à investiguer;
- des grilles recensant les effets produits par les aménagements d'ouvrage (en les classant) dans les rubriques « primaires » et « secondaires ».

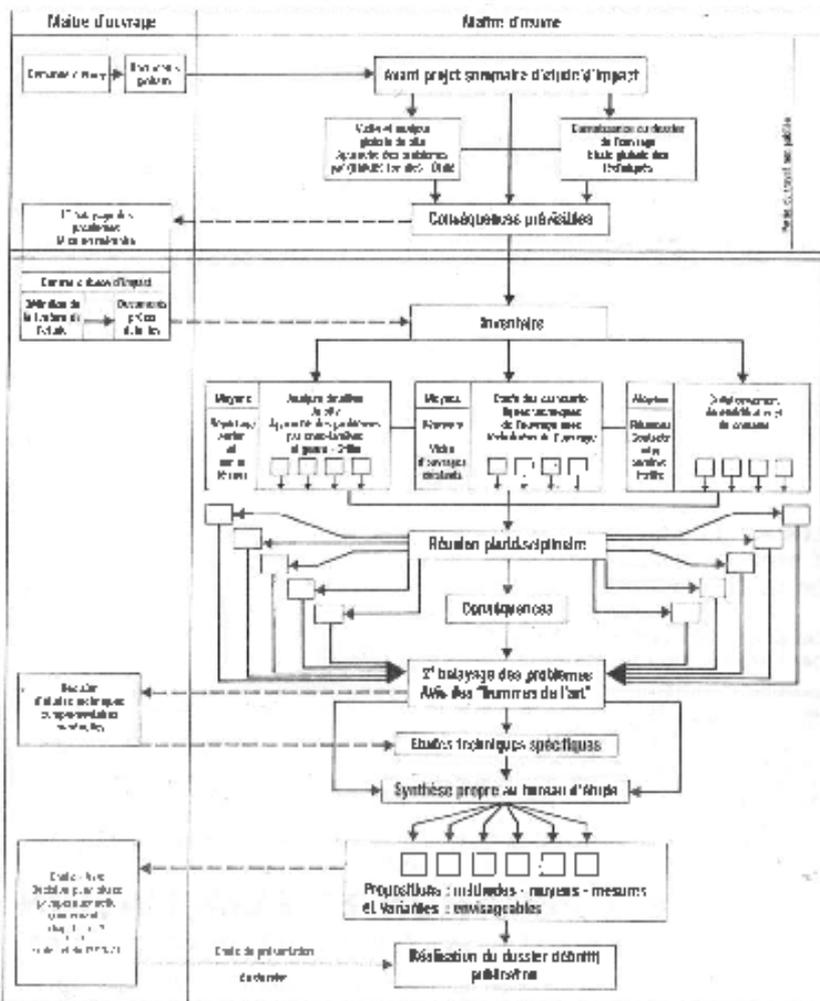
Les premières peuvent elles-mêmes être classées selon les différentes catégories d'étude d'impact.

Quand un maître d'ouvrage décide d'entreprendre une étude d'impact, il doit pouvoir établir une estimation financière ou une estimation de temps. Mais

Méthode d'intervention pour l'établissement d'une étude d'impact

(1) Voir « Moniteur » du 24 novembre 1977, suppléments 49-50 et 51-52.
(2) Voir « Moniteur » du 21 juillet 1976, suppléments 1-3 et 4-5 et du 11 décembre 1976 pp. 1731.
(3) Voir également l'article paru dans le « Moniteur » du 24 octobre 1977 pp. 31.

Un décret n° 77-1141 et une circulaire du 12 octobre 1977 (1) pris pour application de la loi n° 78-629 du 10 juillet 1978 sur la protection de la nature (2) ont défini le contenu théorique des études d'impact et les catégories d'ouvrages pour lesquelles elles sont obligatoires. Il incombe désormais aux maîtres d'ouvrage et aux bureaux d'étude de déterminer le processus permettant d'établir ces documents dans les meilleures conditions possibles. Dans l'article que nous publions ci-après, un ingénieur conseil propose une méthode pour y parvenir (3).



comment est-ce possible puisque le propre de l'étude d'impact consiste justement à étudier des conséquences qui ne sont pas encore connues ?

Il semble donc préférable d'effectuer l'étude en deux temps : une approche préalable suivie de l'étude proprement dite.

L'approche préalable consistera à établir un « mini-projet sommaire d'étude d'impact (A.P.S.E.I.) » dans lequel l'auteur sera en mesure de caractériser les plus importantes. C'est à partir de l'A.P.S.E.I. que sera décidée l'architecture, le coût, la composition des dossiers et la méthode d'intervention, mais ce document ne serait pas publié.

Les études d'impact proprement dites peuvent se diviser en deux catégories :

— les études à exécuter en milieu urbain ou péri-urbain ;

— les études à exécuter en milieu rural (le règlement exige des compétences en matière d'agriculture, d'économie ou de biologie).

Par ailleurs, la complexité des problèmes soulevés nécessite une organisation pluridisciplinaire du bureau d'étude. On ne peut agir sur le milieu urbain sans verser la main à l'œuvre : en tout état de cause, il n'est pas souhaitable que l'équipe chargée d'établir l'étude soit trop nombreuse.

L'inventaire de l'espace concerné

Comme le prévoit le décret, il convient de réaliser « une analyse de l'état initial du site et de son environnement portant notamment sur les richesses naturelles et les espaces naturels agricoles, forestiers, maritimes ou de loisirs affectés par les aménagements ou ouvrages ».

Environnement

Les études d'impact accompagnant les demandes d'autorisation de défrichement

Une circulaire du ministre de l'Agriculture en précise le contenu et le champ d'application.

La loi du 10 juillet 1976 (1) relative à la protection de la nature a institué, en la loi n° 1, l'obligation d'une étude

L'inventaire doit comprendre deux parties principales : l'inventaire des richesses naturelles mises en œuvre pour l'exécution de l'ouvrage prévu.

■ **Analyse de site.** Le travail de collationnement exige une certaine diplomatie et le sens des relations publiques pour éviter que l'enquête ne tourne à l'inquisition.

En milieu urbain ou péri-urbain notamment, il est évident que les associations, les collectivités ou les individus peuvent modifier l'utilisation ou l'aspect des terrains sans avoir obligatoirement des comptes à rendre au maître d'ouvrage concerné.

Sur le plan technique, le rétroviseur en écarté sous un angle de 25 ou 40 degrés est un moyen efficace d'appréhension des problèmes. Les informations ainsi recueillies sont ensuite rapportées systématiquement sur les grilles annexées.

■ **Analyse des techniques employées.** Il s'agit d'apprécier l'effet des techniques utilisées sur l'environnement, c'est pourquoi il incombe aux techniciens de l'ouvrage de préciser les motivations de leurs choix (« emploi des tanks pour « bêtes noires » des paysagistes, à souvent pour origine un impératif financier »).

Analyse et synthèse des effets sur l'environnement

Le décret dispose également que l'étude d'impact doit comprendre « une analyse des effets sur l'environnement et en particulier : sur les sites et paysages, la faune et la flore, les milieux naturels et les équilibres biogéochimiques et les sols, et, en ce qui concerne les nuisances, les vibrations, les odeurs, les émissions lumineuses ou sur l'hygiène et la salubrité publiques ».

Certains de ces effets sont évidents ; d'autres, au contraire, ne peuvent être mis en évidence par une simple observation. La recherche doit donc être conduite par une équipe pluridisciplinaire. En outre, cette analyse permet de savoir s'il est nécessaire d'approfondir certains problèmes et d'élucider la nature d'ouvrage sur la nécessité de conduire une étude spécifique sur un point particulier.

Après la réalisation des études après l'ouvrage, les effets sur l'environnement peuvent être appréciés d'un point de vue tant par l'équipe pluridisciplinaire que par d'autres spécialistes, des spécialistes de l'entretien et d'exploitation. L'équipe établit alors la liste des moyens envisageables pour éviter ou atténuer les conséquences nuisibles de l'ouvrage et en définit les utilisations satisfaisantes ou secondaires. Chaque après l'ouvrage à approfondir et à chiffrer le coût de ces propositions.

L'ensemble du dossier sera ensuite transmis au maître de l'ouvrage qui aura à prendre une décision concernant le choix des variantes et des moyens. En consultation avec le maître d'ouvrage, il choisira la forme à donner à l'étude au vu de sa publication (l'utilisation de moyens audiovisuels, par exemple, peut favoriser le débat public). Compte tenu de la nature de l'étude, il semble préférable d'adopter un langage schématisé simple permettant une bonne compréhension de l'enchaînement des conséquences.

L'étude d'impact est un dialogue permanent entre le maître d'ouvrage et le maître de l'ouvrage ; de plus, elle met en relation les occupants du site (hommes, animaux, végétaux...) avec les techniciens de l'ouvrage. C'est pourquoi le bureau d'étude qui joue le rôle d'un « chat d'orchestre », doit être spécialement agencé pour mener à bien sa mission.

Jean Pierre LEVY NEUMAND
Ingénieur conseil

d'impact pour les projets d'aménagement pouvant porter atteinte au milieu naturel.

Le décret n° 77 1141 du 12 octobre 1977 (2) prévoyait l'application de cette loi à prévu (article 11), que les demandes d'autorisation de défrichement présentées conformément aux articles 85 et 157 du Code forestier seront, selon les cas, accompagnées d'une étude d'impact ou d'une notice d'impact.

Dans une circulaire n° SF 3005 du 30 janvier 1978 aux préfets, le ministre de l'Agriculture précise le champ d'application, le contenu et la position de l'étude d'impact et de la notice d'impact dans la réglementation des défrichements.

L'étude d'impact, implique-t-elle être obligatoire pour tous les projets de défrichement ayant pour objet des opérations d'urbanisation ou d'implantations industrielles dans les bois des parcs nationaux ou des collectivités visées à l'article 85 du Code forestier. La notice d'impact est obligatoire pour tous les autres projets de défrichement, y compris les opérations de milieu rural.

aménagement du jardin de l'Institut à Paris (563 000 F) ;

— acquisition du bois du Belvédère, à Chamamonde, dans l'Essonne (22 000 F) ;

— acquisition du parc de l'abbaye de l'Empire, dans l'Essonne (550 000 F) ;

— aménagement du parc péri-urbain de Palaiseau (300 000 F) ;

— aménagement partiel des abords de l'ancien de Sainte Geneviève-des-Bois (51 200 F) ;

aménagement du parc de l'Emir à Sainte Geneviève-des-Bois (120 000 F) ;

— acquisition d'un étang et de ses abords à Van-la-Peite (130 000 F) ;

— acquisition d'un parc situé au 35, rue Jean-Jacques à Villiers-sur-Orge (80 000 F) ;

En annexe à la circulaire figure une liste indicative du contenu d'une étude d'impact réclamée par le bénéficiaire d'un dossier de demande d'autorisation de défrichement (à savoir : le plan et les zones environnantes, contrôle des modifications imminentes sur l'environnement, contrôle des risques encourus par le défrichement, contrôle de protection des richesses naturelles, raisons du défrichement, mesures envisagées pour compenser les conséquences du défrichement).

Vous publiez cette circulaire et son annexe dans le supplément « Textes officiels » du présent numéro (p. 136). ■

(1) Voir l'ensemble des 31 juillet 1976 (p. 118) et 11 décembre 1976 (p. 170).

(2) Voir l'ensemble des 24 octobre 1977 (p. 135).

aménagement de l'île Saint Germain à Bay-lez-Mulincoux (200 000 F) ;

— aménagement du parc départemental de Glacis du Mont-Vérier (400 000 F) ;

— aménagement d'un espace vert à l'angle des rues Eacore, Villmainet des Usines au Bourget (55 000 F) ;

— aménagement du parc départemental à Créteil, première tranche (527 000 F) ;

— aménagement du parc départemental de Marbois à Ormesson sur Marne (500 000 F) ;

— acquisition partielle en vue de l'aménagement d'espaces verts dans le quartier Notre-Dame, à Reims (236 000 F). ■

EDITIONS DU MONITEUR 17, rue d'Uzès - Boite postale n° 479-02 - 75065 Paris - Cedex 02

RECUPERATION ET ELIMINATION DES DECHETS

Textes officiels, jurisprudence et commentaires

Un numéro hors série du Moniteur de 224 pages (1977) — Prix francs : 134 F

1978

Les études d'impact des projets routiers

par Christian HUE de la COLOMBE
Ingénieur des Ponts et Chaussées au C.C.F.J.R.E.
et Alan SPAKE
Psychogéographe D.P.L.G. au S.F.T.R.A.

La loi sur la protection de l'environnement du 10 juillet 1976 a incité les études d'impact sur l'environnement pour les projets d'aménagements et travaux. Le décret du 12 octobre 1977 a apporté des précisions sur les modalités pratiques et le contenu des études à entreprendre (2).

L'objet de cet article est de faire le point sur les études d'impact des projets routiers. Mais il ne s'agit pas uniquement de définir les études d'impact des projets routiers. Au point de vue de la procédure, nous nous limiterons à ne pas se référer au texte dans lequel se déroulent ces études, c'est-à-dire à la réglementation de l'élaboration des projets, et aux enquêtes publiques. Nous aborderons donc successivement ces points :

L'application aux projets routiers du décret du 12 octobre 1977

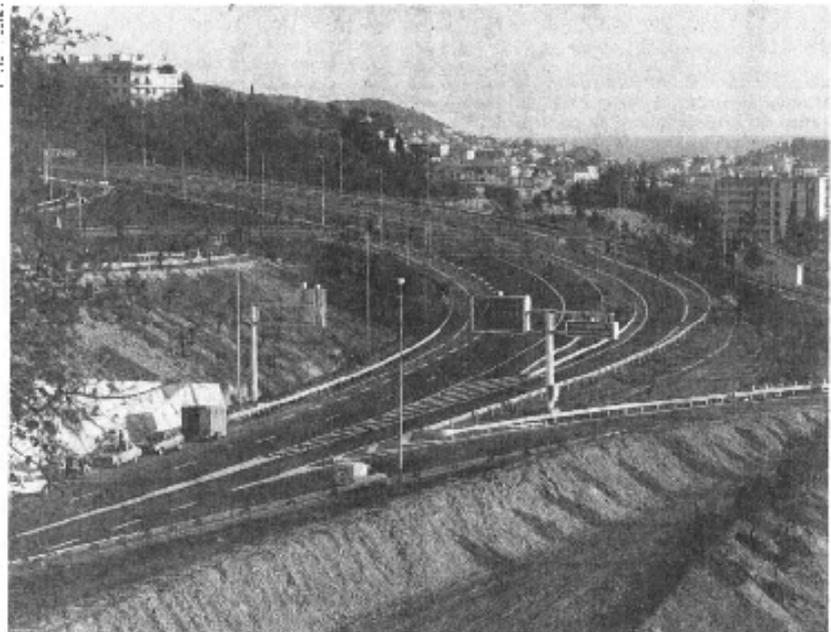
Pour d'abord, l'étude d'impact concerne l'essentiel des projets et aménagements routiers. Ne sont dispensés de l'étude d'impact que :

- les travaux d'entretien et de grosses réparations ;
- les travaux de renforcement sans modification d'entassement ;
- les aménagements, ouvrages et travaux dont le coût total est inférieur à 6 millions de francs.

Rappelons également que la production de l'étude d'impact est obligatoire depuis le 31 janvier 1978 et que la construction de celle-ci est placée sous la responsabilité du maître d'ouvrage, en l'occurrence l'Etat ou une collectivité locale. L'étude d'impact doit être insérée dans le dossier d'enquête publique.

L'étude d'impact est l'aboutissement d'un processus d'études au cours duquel se fait l'élaboration du projet. Ce processus englobe notamment les études économiques, les études techniques et les études d'environnement, qui doivent être menées de front. Si, au début, le champ d'investigation est très large, celui-ci se réduit au fur et à mesure de l'avancement des études. Leurs résultats sont consignés dans différents dossiers à différents moments de l'élaboration, afin de permettre au maître d'ouvrage de prendre des décisions. Ce sont : les dossiers d'études préliminaires et dossiers d'inscription en milieu urbain ; les dossiers d'avant-projets géométriques en milieu urbain ; les dossiers d'avant-projets sommaires (A.P.S.) ou d'avant-projets sommaires simplifiés (A.P.S.S.) pour les autoroutes concédées ; enfin les dossiers d'avant-projets détaillés (A.P.D.).

L'esprit de la loi sur la protection de la nature doit conduire le projeteur routier à prendre en



Le contournement autoroutier de Nancy

compte l'environnement de façon continue dans l'élaboration des projets. Nous reviendrons sur ce processus d'élaboration lorsque nous parlerons de la concertation. Notons que le Directeur des Routes et de la Circulation routière n'avait pas attendu la loi du 10 juillet 1976 pour donner des indications sur ce qui devait être cette procédure. Citons, par exemple, les circulaires sur la méthodologie d'étude des infrastructures de voirie nationale en milieu urbain (en particulier la circulaire du 19 septembre 1972) et sur l'élaboration des projets routiers (circulaires des 24 septembre 1975 et 29 décembre 1975). L'étude d'impact est donc la synthèse, à un moment donné de l'élaboration du projet, des différentes études et en particulier de l'étude d'environnement.

C'est pourquoi une distinction a été effectuée entre étude d'environnement et étude d'impact au stade de l'avant-projet sommaire (A.P.S.) qui précède celui de la phase d'enquête publique ou de publication de l'étude d'impact s'il n'y a pas enquête publique. Sauf exception, cette distinction tiendra pour les petits projets.

L'étude d'environnement est insérée dans le dossier d'A.P.S. Une fois le projet approuvé par l'administration, l'étude d'impact est consi-

derée, notamment, sur la base des éléments contenus dans cette étude d'environnement. Parallèlement, le dossier d'enquête publique est établi et inclut l'étude d'impact. Il comporte quatre parties essentielles :

- le plan de situation ;
- une notice explicative ;
- un plan général des travaux destiné à être annexé au décret déclarant la route d'utilité publique ;

L'étude d'impact. La notice explicative reprend pour l'essentiel le contenu des anciens dossiers de déclaration d'utilité publique. Mais afin de bien évaluer le public, l'exposé des motifs conduisant à engager l'opération sera étoffé. L'utilité publique de l'opération sera bien expliquée tant du point de vue de l'amélioration du trafic que du développement économique et l'impact du développement

(1) Ces directives ont été publiées dans le Moniteur le 22 janvier 1975 et dans le supplément « Textes officiels » p. 176.

(2) La loi du 10 juillet 1976 a été publiée dans le Moniteur le 31 janvier 1977, supplément « Textes officiels » p. 119. Le décret du 12 octobre 1977 a été publié dans le Moniteur le 24 octobre 1977, supplément « Textes officiels » p. 155.

ration de l'environnement existant; réduction des nuisances auxquelles sont exposés les riverains des itinéraires actuels).

L'ensemble du dossier d'enquête publique doit être accessible au grand public et donc facilement compréhensible. Son volume doit être à la mesure des travaux envisagés. Ce n'est parti culièrement vrai pour l'étude d'impact. Toute fois certains particuliers, des associations qui désiraient avoir le détail technique des impacts sur l'environnement pourront consulter auprès du commissaire le dossier d'étude d'environnement extrait de l'A.P.S. La différence de nature des deux dossiers explique que le grand public n'ait pas accès direct au dossier plus technique. L'expérience montrera si cette distinction se révèle utile.

Le contenu des études d'impact

Nous parlerons d'abord du contenu des études d'environnement aux différents stades de l'élaboration du projet, puis de la constitution de l'étude d'impact à partir des divers éléments de l'étude d'environnement. Le lecteur pourra suivre l'approche utilisée dans le cas de projets routiers par rapport aux méthodologies qui ont notamment été exposées par M. Chassagné (3).

Les études d'environnement

L'environnement ne recouvre pas une notion claire dans l'esprit de tous. Ce n'est pas seulement la nature proprement dite comme le laisserait penser le titre de la loi du 10 juin 1976. Ce serait aller trop loin que d'y englober ce que l'on appelle « l'environnement socio-économique ». Nous précisons plus loin la nature des impacts à envisager. La définition précise de l'environnement doit être faite localement.

Malgré la démarche des études d'environnement peut être formalisée en définissant trois étapes indispensables :

— la connaissance de l'état initial;

— l'identification puis la prise en compte des impacts sur l'environnement dans le choix d'un parti;

— l'analyse détaillée des effets du projet sur l'environnement.

La connaissance de l'état initial repose sur deux approches : une approche globale, par définition subjective mais qui donne une appréciation d'ensemble de l'aire étudiée, et une approche analytique qui permet d'appréhender les différents composants de l'environnement.

Dans cette première phase d'étude, un examen systématique des différents composants de l'environnement sera fait. Ces composants sont extraits d'une liste type et l'on peut les classer en trois catégories : cadre physique et biologique (fleuve, bruit, eau...), cadre socio-culturel (sites historiques, structure de la population...), cadre des activités humaines (agriculture, habitations...). C'est ainsi, par exemple, qu'il faudra faire figurer sur une carte les forêts, landes, bois et espaces verts. Une connaissance plus détaillée des différents composants de l'environnement pourra s'avérer nécessaire dans les étapes ultérieures de l'étude. Le recueil des données est une grande partie du travail au cours de cette phase de l'étude.

Il est nécessaire également de s'attacher à connaître les objectifs d'environnement et d'urbanisme à partir de cette description de l'état initial car c'est bien là qu'intervient la notion de

contrainte ou de point dur. La protection de la loi est, par exemple, un objectif d'environnement.

L'identification des impacts sur l'environnement se fait alors en rapprochant les caractéristiques de l'infrastructure et de la milieu environnant. Certains seront considérés plus importants que d'autres au cours de la conception. Le choix du parti se fera en fonction de l'évaluation de ces impacts et des autres critères tant techniques qu'économiques. Ce choix, tout comme l'ensemble de l'étude d'impact, est de la responsabilité du maître d'ouvrage.

En dernier lieu, l'analyse détaillée des effets d'un projet routier sur l'environnement se présente sous la forme d'un bilan comprenant des aspects positifs et négatifs. Chaque impact doit, dans la mesure du possible, être mesuré ou sinon décrit de façon simple. Par exemple, on analysera l'impact bruit par des niveaux sonores en façade des habitations dans les zones bâties et le niveau du sol dans les espaces non construits.

Globalement, les études d'environnement sont rassemblées suivant ce schéma en trois étapes dans le dossier d'étude d'environnement. Le contenu peut, par certains côtés, être très technique (calcul de niveaux sonores, de la concentration de tal poluant dans telle rivière, etc.).

L'étude d'impact

Les études d'environnement constituent le document de base pour établir l'étude d'impact. Cette dernière doit contenir les éléments suivants :

— rappel des objectifs de l'opération;

— études préalables;

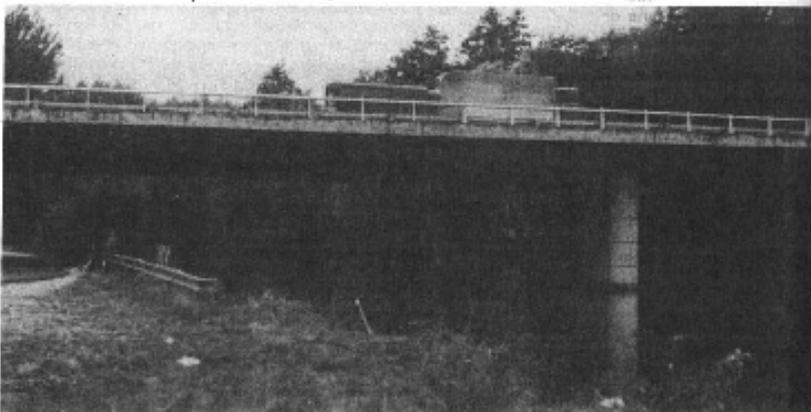
— analyse du parti présenté.

Ce plan, si l'on diffère dans l'intitulé des parties de celui du décret du 12 octobre 1977, reprend l'ensemble du contenu de l'étude d'impact tel qu'il est défini par ce même décret.

Le rappel des objectifs de l'opération sera succinct et explicitera la part de l'environnement dans la définition de ces objectifs qui comprendront notamment ceux liés à l'écoulement du trafic, au développement économique et urbain.

Le chapitre sur les études préalables englobera, d'une part, la description de l'état initial du site et de son environnement, tant d'un point de vue analytique que synthétique, d'autre part, la présentation des avantages et inconvénients au plan de l'environnement des différents parti s

Le franchissement de l'UJ par l'autoroute A 35



envisagés. Enfin, l'exposé des raisons d'ordre technique, économique ou d'environnement pour lesquelles ce parti a été retenu parmi tous les partis envisagés.

Enfin, l'analyse du parti présenté sera l'essentiel de l'étude d'impact. Elle comprendra la présentation des effets du projet sur l'environnement, par impact puis par groupe d'impacts s'il y a des effets conjugués. On mettra en évidence les enrégimentements et mesures spécialement en faveur de l'environnement de la mesure où l'on aura pu les isoler au sein que telles. Leur coût sera indiqué dans le dossier.

Un effort particulier de présentation devra être fait pour rendre l'étude d'impact accessible au grand public. La présentation doit être illustrée, et les textes doivent être écrits dans un langage simple. On pourra se référer à des documents méthodologiques publiés (« Guide du bruit des transports terrestres » par exemple) ou au sous-dossier étude d'environnement qui détaillera la partie plus technique des études.

Les études d'impact et l'information du public

L'un des problèmes essentiels soulevés par les études d'impact est celui de leurs relations avec le public et notamment avec les associations dont on sait qu'elles attendent beaucoup des nouvelles procédures mises en place récemment.

Quand sur quoi, comment le public peut-il jouer un rôle dans le cadre des études d'impact? Telles sont quelques-unes des questions que l'on est amené à se poser.

La concertation avec les élus et les administrations

Avant d'esquisser quelques réponses à ces questions, il semble utile de faire le point sur les procédures de concertation actuellement mises en place. Celles-ci répondent à deux objectifs principaux.

Le premier objectif visé a été reçu il y a auprès des principales administrations concernées et auprès des élus des informations relatives à des objectifs globaux d'environnement « élaborés indépendamment de tout projet routier. Il peut s'agir, par exemple, de la préservation du caractère général d'un site afin d'y maintenir ou développer un certain mode de vie ou une certaine qualité de l'espace ou encore d'objectif visant un élément déterminé de l'environnement tel que la qualité d'un cours d'eau en vue d'y déve-

(3) Vol. « Environnement », 1977, p. 65.

pour les activités de pêche et de loisir. Ces « objectifs » déterminent les contraintes que le projet devra prendre en compte.

Ce recueil de données doit se situer très en amont dans le processus d'étude d'un projet. Les collectivités ou services concernés variant largement en fonction du type de projet. C'est ainsi que, pour ce qui concerne les auto routes de liaison concédées, la circulaire n° 75-186 du 29 décembre 1975 met l'accent sur les difficultés à établir avec les diverses administrations alors que les circulaires de 1972 relatives aux infrastructures en milieu urbain insistent davantage sur la concertation avec les élus.

Le second objectif est de recueillir un avis des différentes parties intéressées sur ces différents tracés étudiés. En matière d'autoroutes de liaison, cette consultation s'étend, conformément à la circulaire citée plus haut, d'une part, aux élus (parlementaires, conseillers généraux, maires), d'autre part, aux représentants des principaux intérêts économiques (Chambres d'Agricultures par exemple). En matière d'environnement, cette consultation permet, en particulier, de recueillir des informations indispensables sur le poids relatif attribué aux différents critères.

Pour les autres aménagements routiers, dont l'élaboration est régie par la circulaire n° 75-146 du 24 septembre 1975, une telle modification n'est guère possible en raison de l'extrême diversité des projets et il appartient au responsable de l'étude d'apprécier au mieux les modalités de la concertation en fonction des particularités locales.

En milieu urbain, la concertation avec les élus est maintenant une pratique quotidienne, en particulier du fait que l'élaboration des projets d'aménagements routiers se fait dans le cadre de l'étude des plans d'occupation des sols.

L'information du public

Le public apparaît souvent sous de multiples visages : il serait donc plus approprié de parler des publics dont on peut, à première vue, distinguer quatre grandes catégories :

1) Les associations de protection de la nature et de l'environnement, auxquelles on peut rattaché les sociétés scientifiques et culturelles, qui existent, en général, d'assez longue date et qui ont pris une part active si ce n'est à la préparation du moins à la promotion des études d'impact et de notre nouvelle législation. Généralement organisées et documentées, elles disposent pour la plupart d'un support technique, voire scientifique et juridique. Leur action est générale, s'étend sur une zone géographique assez vaste, et vise aussi bien l'information et l'éducation des citoyens dans l'ensemble que les actions spécifiques à l'occasion d'un projet déterminé.

2) Des associations locales de « défense » qui naissent, et parfois meurent, à l'occasion d'un projet donné. Elles regroupent des personnes de tous horizons ayant en commun le sentiment qu'une valeur « d'intérêt général » est en danger. Il n'est pas exclu qu'un même projet donne naissance à plusieurs associations ayant des objectifs sinon contradictoires au moins différents. Il arrive également que le débat provoqué par ce projet conduise des associations à se regrouper et à connaître une action plus générale.

3) Des personnes qui se sentent lésées, individuellement, dans leur intérêt particulier, agis-



La traversée du Bois de Boulogne par le boulevard périphérique

sant alors en ordre dispersé ou se regroupant en comité de défense.

4) La grande masse des « indifférents » dont il n'est guère possible de savoir s'ils sont plutôt pour ou plutôt contre car ils s'expriment rarement, et que, par fois, les groupes organisés s'efforcent de gagner à leur cause.

A ces publics, quelle place est faite dans les processus de décision ?

C'est d'une manière générale et plus particulièrement pour les projets routiers, dans le cadre des enquêtes publiques que cette question peut être abordée puisque l'étude d'impact est insérée dans le dossier d'enquête.

Les textes donnent au public, en théorie, si ce n'est dans les faits, un rôle important.

Ainsi, l'article 2 de la loi du 10 juillet 1978 en prévoyant la sursis à exécution en cas d'absence d'étude d'impact rend le public gardien de la législation.

De même, aux termes du décret du 12 octobre 1977, toute personne physique ou morale peut demander au ministre chargé de l'environnement de se saisir d'une étude d'impact. Cette disposition permet donc au public de faire vérifier la qualité et les conclusions de l'étude d'impact.

On pourrait ainsi penser que les publics dont nous avons parlé trouveraient le sujet à satisfaction. Or, il semble bien que ces publics se posent des questions quant à l'efficacité réelle de leurs interventions dans le cadre des enquêtes publiques.

Si les observations recueillies à l'occasion de certaines enquêtes ont permis d'amender les projets en cause, il est certain que, sauf à remettre totalement en question le projet, ces modifications ne peuvent que rester mineures en raison de la consultation relativement tardive du public dans les procédures d'élaboration. Cette situation peut parfois conduire à de vives tensions qui pourraient sans doute être évitées si le public pouvait faire connaître certaines observations plus tôt.

Aussi doit-on se reporter au décret du 14 mai 1978 modifiant la procédure d'enquête et sur tout à la directive sur l'information du public qui l'accompagne (4).

L'information du public trouve ses fondements dans la nécessité d'expliquer et de faire comprendre les raisons qui ont conduit les Pouvoirs publics à retenir tel ou tel projet. Elle s'impose aussi pour obtenir des habitants intéressés le maximum de réactions et de propositions

susceptibles d'aider l'autorité publique avant le choix et la mise en œuvre d'un projet... »

Il s'agit donc non seulement d'informer le public sur un projet très avancé mais également de recueillir avant que ce projet ne soit définitivement arrêté, des informations susceptibles d'orienter sa mise en point. A ce titre, on peut parler d'une véritable participation du public.

Des expériences diverses sont ailleurs faites de ce sens. On peut citer ce qui a été réalisé dans le département du Var, visé 11, grâce à des séances publiques auxquelles participaient les élus, à recueillir des informations et avis.

On peut citer, également, ce qui a été pratiqué actuellement en Suisse et qui consiste à faire participer les habitants au recueil de certaines données nécessaires aux études et ce, donc, très en amont dans la vie du projet.

Perspectives

L'introduction des études d'impact dans les procédures d'élaboration des projets routiers a entraîné des changements dans la préparation des décisions et surtout dans les réflexes des projecteurs routiers qui avaient incorporé de manière l'« environnement » comme élément de choix.

Le cadre général des méthodes d'étude est maintenant assez bien défini ; il se clarifiera encore avec le temps et l'expérience pratique permettra d'adapter les principes à la diversité des situations locales. Des recherches restent cependant nécessaires pour approfondir la connaissance des différents impacts et des moyens d'y remédier.

La pratique de la concertation et de l'information préliminaires aura sûrement une influence sur les processus de décision : on peut penser qu'ils seront rendus plus difficiles ; mais, à l'inverse, la décision étant prise, elle devrait, étant mieux comprise, être mieux acceptée par tous.

Les textes actuels organisent la concertation et l'information semblent suffisamment souples pour répondre tant à la diversité des situations qu'aux aspirations du public. Aussi, avant d'envisager leur modification, convient-il sans doute de tirer tout le parti que le offrent. Or pourrait craindre, en effet, qu'une codification excessive des procédures n'aille à l'encontre du but recherché.

Christian HUIF de la COLOMBE
Alan SPAKE

4) Voir « Moniteur » du 29 mai 1975, supplément - Textes et Lignes - p. 120.